



L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

1897-1936

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE-NEUF ANS

1897-1936

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

CHENIER

SAINT-JEROME, P. Qué.

Abonnement: \$2.00 par année

Directeur et Propriétaire

Honorable JULES-EDOUARD PREVOST

Publié par

IMPRIMERIE J.-H.-A. LABELLE, Limitée
Saint-Jérôme

LABELLE



QUARANTIEME ANNEE, NUMERO 31

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO

LE VENDREDI, 31 JUILLET 1936

M. TASCHEREAU EST AU DESSUS DES INJURES

Au lieu de juger le programme du gouvernement Godbout à son propre mérite, les politiciens de carrefours continuent de baver sur l'honorable Alexandre Taschereau. Leur bave est intarissable. Ils bavent sans cesse, à l'instar des crapauds décrits par Rostand. Ils bavaient, ils bavent, ils baveront. L'opinion saine et réfléchie ne peut qu'être écoeurée de l'expectoration de ces politiciens gonflés de venin.

Nous avons dit ici même, au début de la campagne électorale, ce que nous pensions de M. Taschereau. Nous croyons bon de le répéter, ne serait-ce que pour élever le débat au-dessus du cloaque où pataugent les envieux, les calomnieux visqueux qui se complaisent à éclabousser la réputation de nos hommes publics.

M. Taschereau et ses ministres, qui ont passé à d'autres leurs responsabilités ministérielles, ont quitté leur poste avec une réputation personnelle intacte. Les baveux de l'opposition conservatrice dont quelques transfuges libéraux, arrivistes avant tout, se font les complices, ne peuvent les salir de leurs déjections. Leurs discours-crachats ne jaillissent pas plus loin que le marais où ils s'ébrouent.

Nous l'avons admis et nous le redisons parce que la vérité ne nous effraye pas: des erreurs, des imprudences, des indécidables ont été commises par des fonctionnaires, un ministre ou un député. De telles fautes sont inhérentes à tout gouvernement humain. Examinez à la loupe n'importe quelle administration, fût-ce même celle de Rome, et vous y trouverez de ces imperfections qu'il importe de faire disparaître. De là à crier au voleur, au brigand, au pillage; de là à dénoncer comme des malfaiteurs tous nos gouvernants, à humilier et calomnier notre province en criant que son gouvernement est pourri et que nos ministres sont des chenapans qu'il faut pendre haut et court, il y a une marge que seuls les brachiens de l'opposition conservatrice ont la ridicule prétention de franchir.

A-t-on découvert des pots-de-vin dont ont bénéficié les anciens ministres? A-t-on surpris des membres du gouvernement, ministres ou députés, la main dans le sac? A-t-on trouvé des gouvernants prévaricateurs, comme jadis à Ottawa, du temps où régnaient les tories? Non, non et non.

Mais on a besoin de scandales et l'on crie au scandale, pour effaroucher le peuple en livrant à la vindicte publique des hommes respectables dont le seul tort est d'être des libéraux.

Et si l'on avait constaté de tels méfaits, on aurait dû mettre directement en accusation à la Chambre ou devant les tribunaux le ministre ou le député prévaricateur. C'est ainsi qu'il en arriva dans le passé, au temps où les conservateurs gouvernaient le pays. Un député, M. Israël Tarte, se fit l'accusateur des ministres et mit son siège de député en jeu, au cas où il ne prouverait pas ses accusations. Mais la tourbe des "scandalisés" se gardent bien d'agir avec ce courage et cette sincérité. Ils préfèrent l'eau trouble et agitée d'une enquête où M. Duplessis peut se conduire en matamore et en agitateur, à une enquête judiciaire impartiale conduite dans l'atmosphère sereine d'une cour de justice. C'est que ni M. Duplessis, ni le parti conservateur dont il est le chef n'ont d'accusation graves et fondées à porter contre M. Taschereau ni aucun de ses ministres. Ce qu'ils affectionnent c'est le bruit, le déchaînement des passions politiques, les réquisitoires échevelés et sans pondération qui alimentent leur cabale électorale.

Que le peuple de la province de Québec se souvienne. Un jour, des politiciens applaudirent ceux qui prédisaient que Laurier mourrait dans la c... Ce sont les mêmes politiciens conservateurs qui affirment, de nos jours, que Taschereau sombre dans la honte. L'ignoble prophétie de 1911 a été glorieusement contredite par les événements: Laurier est mort universellement respecté. Les conservateurs, qui l'ont vilipendé font eux-mêmes son éloge aujourd'hui. Mais, fidèles à leur besoin de dénigrer les chefs libéraux, ils tentent de créer autour de M. Taschereau une légende fautive et perfide. L'histoire en fera justice comme elle a vengé Laurier de l'injurieuse prédiction que les bleus répétaient et applaudirent avec frénésie.

Au penchant de sa carrière politique, M. Taschereau a eu affaire à une coalition qui propre, d'abord, est devenue malpropre au point qu'elle s'est dissoute dans le mépris et la désapprobation de M. Paul Gouin qui en avait été le principal artisan.

M. Duplessis et ses coryphées, laissés à eux-mêmes, abandonnent les idées de l'Action Libérale Nationale, et retournent au vomissement traditionnel des conservateurs.

M. Alexandre Taschereau a le droit de secouer avec un superbe dédain les vaines accusations que la plus atroce des calomnies porte contre lui. Il peut mettre en face de ses adversaires son passé, sa longue carrière, son oeuvre législative, les mesures bienfaisantes qui, à travers les luttes et les épreuves, ont maintenu le bon crédit de la province de Québec.

Le gouvernement Godbout qui lui succède, soumet à l'électorat un programme rajeuni et libéralement réformateur. Il en est toujours ainsi à l'avènement d'un nouveau premier ministre et c'est la mission du parti libéral, aujourd'hui comme hier, d'améliorer les lois, de redresser les abus, de moderniser les méthodes, de combattre la politique étroitement conservatrice et tory qui méconnaît les intérêts du peuple et pour laquelle la fin justifie les moyens.

Les vituperations, les grossières tactiques, les accusations gratuites et exaltées de l'opposition ne peuvent être trop hautement blâmées. Les écouter serait préparer l'arrivée au pouvoir du parti conservateur-tory et donner raison à ces rastaquouères politiques qui se cachent dans la masse d'une prétendue Union Nationale pour mieux baver sur les hommes et travestir la vérité.

LE FRANC.

Pour les travailleurs

Le programme de M. Godbout

Sous la signature de Bernard Rose, le "Monde Ouvrier", organe bilingue des unions internationales dans la province de Québec, publie un très intéressant article en commentaire du programme de l'honorable M. Godbout, premier ministre de la province de Québec.

"Le programme soumis à ses concitoyens par le premier ministre de la province en est un qui se recommande par lui-même auprès d'eux" y est-il dit. "Il est évidemment le résultat d'une discussion approfondie entre le premier ministre et ses collègues et il fait preuve d'une compréhension des besoins de ceux qui constituent l'élément productif de la province.

"On peut sans se tromper le désigner comme étant un programme pour les masses plutôt que pour les classes."

Après avoir fait l'éloge de M. Godbout comme cultivateur, l'auteur constate avec plaisir que le premier ministre a inclus dans son programme plusieurs réformes en faveur desquelles le travail organisé combattait depuis un quart de siècle.

"J'ai peine à croire", dit-il, "que ce qu'il contient concernant le bien-être du fermier et du travailleur peut être amélioré ou augmenté."

M. Rose n'oublie pas de souligner que ce qui intéresse l'ouvrier moyen, ce n'est pas tant l'esprit de parti que les chefs et leurs programmes.

M. Godbout et son manifeste électoral rencontrent son entière approbation et il termine son article en faisant trois suggestions:

MELI-MELO

L'AUTRE SON DE CLOCHE

Nos adversaires, tous chamarrés d'or tory, s'épuisent en injures de toutes sortes contre M. Godbout et son excellente politique. Ce qui les enrage le plus, c'est de se voir impuissants à démolir un programme qui doit ramener la prospérité dans notre province. Et ils bavent.

Il n'est pas mauvais que de temps à autre des hommes indépendants aient le courage de dire la vérité et fassent entendre un autre son de cloche.

C'est ainsi que M. Eugène L'Heureux, lors des élections de 1931, écrivait dans l'ACTION CATHOLIQUE: "En continuant de faire l'éducation rurale du peuple durant la rafale électorale, M. Godbout se montre supérieur à la moyenne des politiciens."

Et il faut que ce soit vrai, car M. L'Heureux n'a jamais été, que nous sachions, très sympathique à la cause libérale.

Ecoutez encore un autre son de cloche et qui vient de l'une des plus hautes personnalités du monde religieux. Ecoutez ce que dit Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval de Québec: "Si de tous côtés, on s'efforce aujourd'hui d'abandonner les routines stériles pour adopter les méthodes fructueuses, c'est qu'il y a à la tête de ce mouvement un animateur — et ce chef, c'est vous, monsieur Godbout."

M. Georges Pelletier, journaliste si droit et si honnête, se garde bien de rappeler de telles paroles élogieuses à l'endroit de M. Adélard Godbout. Ce cher Grincheux, il est payé pour...

DUPLESSIS ET LES TRUSTS

Il ne s'agit plus de savoir si M. Duplessis a touché ou non \$150,000 des trusts de l'électricité pour parfaire ses élections. Ce sont des propos délicieux qu'on répète seulement en petits comités. M. Duplessis n'a pas cru nécessaire de donner une réponse intelligente à l'accusation qui pèse sur son organisation électorale. C'est son affaire, mais nous savons bien que M. Duplessis, chef conservateur de l'Union nationale, est un trustard de la plus belle eau. N'est-ce pas lui qui, au cours de la session de 1934, s'est opposé violemment à ce que la Ville de Montréal impose une surtaxe de 5 pour 100 à la Montreal Light Heat & Power malgré le fait que le Conseil municipal de Montréal demandait l'autorisation d'imposer cette surtaxe?

Tiens! tiens! tout ça, ça sent pas mal fort l'électricité en supposant toujours qu'un tel trust puisse sentir quelque chose.

N'est-ce pas le même Duplessis, qui n'est pas un trustard, qui, au cours de la session de 1935, s'est battu tel un démoniaque pour accorder une importante exemption de taxes à un élévateur à grains de Trois-Rivières, élévateur qui n'est ni plus ni moins que la propriété d'une grosse compagnie américaine?

Non. M. Duplessis n'aime pas les trusts. De tels trusts n'existeraient-ils pas que le chef de l'Union nationale les aurait inventés, tant il est incapable de se passer de ce "bon bedit commerce".

DES MAINS NETTES

Des mains nettes ne sont pas nécessairement des ben... nettes. On en trouve un peu partout et jusque dans certaines boîtes journalistiques.

L'établissement d'une cour industrielle qui aurait juridiction sur toutes les questions et toutes les disputes litigieuses entre employeurs et employés; l'application de la Loi d'enquête sur les différends industriels aux travailleurs de toutes les industries plutôt qu'à ceux travaillant aux utilités publiques seulement. M. Rose demande en dernier ressort que le gouvernement fasse connaître clairement son attitude concernant les droits des travailleurs à se joindre à l'union de leur choix pour discuter collectivement avec leurs patrons des salaires, des conditions de travail et des heures à l'ouvrage.

A L'ETRANGER

Par Jean-Marie Nadeau

Les Soviets en Europe centrale

Nous avons vu, la semaine dernière, que le gouvernement soviétique venait de conclure une alliance militaire camouflée avec la Tchécoslovaquie. Cette alliance, qui a pour but de relier directement Moscou et Prague par la construction imminente d'un chemin de fer, est dirigée contre l'Allemagne. L'amitié de Prague et de Moscou est toute récente et date d'un an à peine. Ce n'est plus Paris et Genève qui sont les pôles d'attraction de la politique tchécoslovaque. Moscou et Prague se sont découverts un ennemi commun: l'Allemagne. Le pacte franco-russe est pour résultat d'accroître encore les relations amicales des Tchèques et des Soviets. Des missions d'étudiants, de savants et de militaires resserrent d'avantage les relations qui unissent les deux pays. On dit même que les Soviets

ques où l'on se donne pour mission de lancer de la boue au parti libéral.

Georges Pelletier du DEVOIR (au fait, n'est-il pas parent avec Grincheux?) ne cesse de crier que ce "qu'un lecteur a droit d'exiger de son journal, c'est l'honnêteté, le courage, la bonne foi".

Ce sont là en vérité de bien beaux mots et tout le monde sait qu'ils n'appartiennent qu'à Pelletier et à ses négres. Seuls, les rédacteurs du DEVOIR ont le droit de se servir continuellement de ces vocables qui faisaient frémir un génie comme Joseph de Maistre, celui-là même qui disait un jour: "Je ne sais pas ce que c'est qu'un homme vilain, mais je sais ce qu'est un homme honnête et c'est affreux".

M. Pelletier ne s'en fait pas pour tout cela. Il a constamment à la bouche les mots "honnête", "vertueux", "courage" et quoi encore.

Nous lui ferons remarquer qu'il est bien mal venu de parler constamment d'"honnêteté" et d'accuser le parti libéral d'être le protecteur des trusts, quand, il n'y a pas si longtemps, son journal s'accommodait très bien du trust de l'essence. Mais quelle est cette histoire au juste? Grincheux devrait bien la raconter à ses dix millions de lecteurs. Ensuite, on parlera d'"honnêteté". Pas vrai?

ENCORE LES TRUSTS

Décidément, notre siècle aura été celui des trusts. Et nos amis, les bons conservateurs, en savent quelque chose. Ils en mangent, ils en vivent et ils en créent lorsqu'il n'y en a pas.

Jusqu'à Mre Hermann Barrette qui s'en mêle.

Une brève histoire à son sujet.

Il y a trois ans, il racontait à un ami, dans son bureau, comment il s'y prendrait pour combattre le trust de l'électricité dans le comté de Terrebonne. Il s'agissait ni plus ni moins que de parcourir les routes à la récolte de souscriptions nationales en vue de faire une lutte gigantesque, une lutte à la Hermann au trust de l'électricité. Le temps a passé, puis, plus un mot. Est-ce que par hasard, Mre Hermann, candidat de M. Duplessis dans Terrebonne, sympathiserait avec les pôles négatif et positif?

LE FROMAGE DE BARRETTE

Tous les électeurs de Terrebonne ignoraient jusqu'ici combien M. Barrette connaît la question agricole et jusqu'à quel point il est passé maître dans l'art de se préparer un bon fromage.

Dans son programme agricole, M. Godbout annonce qu'il donnera une prime de 3 sous par livre sur le beurre et d'un sou et demi par livre sur le fromage, du 1er octobre au 1er mai, et cela afin d'uniformiser la production et d'alimenter notre marché avec plus de continuité. C'est clair et tous les cultivateurs auront compris le gros bon sens de cette politique.

(Suite à la deuxième page)

Jean-Marie NADEAU.

Deux hommes... deux programmes

M. Godbout et la réalité
M. Duplessis et sa politique confuse

Les électeurs de bonne foi, les électeurs sérieux, et qui lisent autre chose que des discours-crachats, savent absolument que dans les pays du monde, à l'heure actuelle, l'agriculture est à la base de toute vie nationale. Que peuvent faire les autres classes de la société si les cultivateurs désertent la terre? L'industrie, si riche soit-elle, demeure impuissante à nourrir l'humanité. Il faut revenir à la culture du sol, et c'est pourquoi un gouvernement, conscient de ses responsabilités et de son rôle, doit nécessairement se pencher sur la paysannerie. L'avenir de la nation toute entière est là; pas ailleurs.

Il est inutile, dans les moments graves que nous traversons, de nous injurier sur les tribunes populaires et dans des feuilles fanatiques. Il vaut mieux examiner calmement quelles garanties de succès nous offrent au point de vue agricole les partis politiques en présence, au moment où nous écrivons ces lignes?

Il n'y a pas un paysan, pas un ouvrier, pas un professionnel qui ne se pose cette question: "Quel est le programme agricole du parti conservateur et quel est celui du parti libéral?"

Nous n'avons pas besoin de revenir sur le passé, car nous verrions combien l'agriculture fut négligée du temps des conservateurs. On nous répondra: "Mais dans ce temps-là (il y a un demi-siècle) les revenus de la Province n'étaient pas ce qu'ils sont aujourd'hui". Très bien. Et cet argument, accepté avec sagesse et prudence, ne devrait pas empêcher nos adversaires de juger loyalement et sans parti pris ce que les régimes libéraux ont fait pour aider la classe agricole et pour développer notre agriculture.

Il est réellement regrettable que le fanatisme politique aveugle de la sorte des gens qui n'ont sur les lèvres que les mots "honnêteté", "bonne foi", "patriotes" et "sincérité".

Nous connaissons assez, cependant, la population restée honnête et de bonne foi de la province de Québec pour savoir qu'elle reconnaîtra les services immenses rendus à la classe agricole par tous les ministères libéraux qui se sont succédés depuis 1896. Il va sans dire qu'au fur et à mesure que les revenus de la province augmentaient, le gouvernement accordait des subsides plus généreux au développement de l'agriculture. Une chose incontestable, c'est que depuis Sir Lomer Gouin ("cet homme qui a bâti notre Province" disait l'autre jour l'hon. Godbout), la classe agricole fut loin d'être négligée. Et qui oserait prétendre que des ministres comme Caron, Perron et Godbout n'ont pas fait leur devoir, tout leur devoir à l'endroit des cultivateurs? Depuis quinze ans, le gouvernement a dépensé vingt-deux millions de dollars pour fins agricoles. Est-ce là une preuve de mauvaise administration?

D'ailleurs, il semble puéril de rappeler au moyen de statistiques la bonté de la politique libérale. Nous sommes en 1936, à la veille d'une élection générale, où le peuple aura à choisir entre deux principes politiques.

Deux hommes sont en présence: Godbout et Duplessis. Le premier est un cultivateur authentique et il est ministre de l'Agriculture depuis six ans. Il a fait ses preuves et le peuple du Québec est trop français et trop intelligent pour ne pas reconnaître que Godbout est à la hauteur de la tâche qui lui est confiée. L'autre est un simple politicien, ce qui ne lui enlève certes pas ses qualités, mais il faudra bien admettre qu'il reste plutôt étranger aux choses agricoles et que la classe paysanne n'est pas de celles qui le touchent le plus au coeur.

Assemblées de M. MAURICE DEMERS

CANDIDAT LIBERAL
dans le comté de Terrebonne

Le dimanche, 2 août

A Sainte-Lucie, après la messe
A Saint-Jérôme, à 2.30 heures (heure avancée) au parc C.P.R.
A Sainte-Agathe et à Sainte-Marguerite, à 8 heures p.m.

Le lundi, 3 août

A Terrebonne, à 8 heures p.m.

Le mardi, 4 août

A Saint-Jovite et au Lac Mercier, à 8 heures p.m.

Le mercredi, 5 août

A Saint-Faustin Village, à 8 heures p.m.

Le jeudi, 6 août

A Sainte-Adèle, Mont-Rolland et à Saint-Sauveur, à 8 h. p.m.

Le vendredi, 7 août

A Sainte-Sophie, New-Glasgow et à Saint-Janvier, à 8 h. p.m.

Le samedi, 8 août

A Prevost, Shawbridge et Saint-Hippolyte, à 8 heures p.m.

Le dimanche, 9 août

A Sainte-Anne-des-Plaines, après la messe
A Terrebonne, à 2 heures p.m.
A Sainte-Thérèse, à 8 heures p.m.

Le lundi, 10 août

NOMINATION à Saint-Jérôme, au Théâtre REX

Deux hommes... deux programmes

(Suite de la première page)

Et pourquoi ne pas le jurer sur son programme? Car Duplessis a un programme agricole. Lequel? Le voici en quelques lignes:

a) Crédit agricole provincial à 4 pour cent au maximum et même à 3 pour cent si la situation actuelle se prolongeait (nous remarquons tout de suite que ce même n'est pas une chose très sûre et que M. Duplessis a peur de trop s'engager. Nous continuons);

b) Fin de l'ère des octrois à l'agriculture distribués à la cuiller (à la cuiller! Est-ce que des octrois de 22 millions aux cultivateurs représentent des sommes distribuées à la cuiller? Nous continuons);

c) Encouragement de l'association professionnelle agricole (nous alimenterions bien à savoir ce que Duplessis pourrait créer de mieux que nos cercles, nos sociétés d'agriculture, nos coopératives et nos écoles d'agriculture et tant d'autres facteurs de l'organisation professionnelle qui fonctionnent à merveille et qui sont l'œuvre des libéraux et particulièrement de M. Godbout?);

Voilà le programme de M. Duplessis. Il nous permettra de conclure que ce n'est pas là le programme d'un chef et encore moins d'un politique versé dans la question agricole. Il se donne beaucoup de mal pour rester dans les généralités, et disons le mot, dans le vague. Rien de précis, rien de sérieux, pour la raison bien simple que le chef conservateur de l'Union nationale se trouve complètement perdu lorsqu'il s'agit d'agriculture. Il est beaucoup plus fort dans l'injure, les insinuations et la calomnie. A lire un tel manifeste, qui ne renferme aucune mesure susceptible de remédier au mal qui ronge aujourd'hui le monde moderne, la population aura vite choisi entre les deux chefs. Au reste, voyez le programme agricole que vous offre M. Godbout:

a) Primes. De \$10 jusqu'à concurrence de 5 acres pour l'épierrement, l'égouttement et la culture des terres rocailleuses (voilà tout de suite un item qui vous intéresse particulièrement, cultivateurs du comté de Terrebonne); une autre prime de trois sous par livre sur le beurre et d'un sou et demi par livre sur le fromage, du 1er octobre au 1er mai, afin d'alimenter notre marché d'une façon continue; une prime de \$1.50 par tête pour les porcs de la catégorie "select" et \$1 pour les porcs de la catégorie "bacon", du 1er novembre au 1er août, et de \$1 et \$0.75, du 1er août au 1er septembre, afin d'encourager l'exportation; une autre prime de 25 pour cent jusqu'à concurrence de \$100 pour construire des porcheries modernes.

b) Octrois. Un crédit de \$250,000 pour le drainage entrepris avec le concours du gouvernement fédéral; octrois pour la construction de postes de broyage où les cultivateurs pourront s'approvisionner de chaux; octrois pour la construction de petits abattoirs locaux; octrois pour développer les petites industries régionales; octrois aux petits entrepôts coopératifs et enfin création d'un Office des débouchés agricoles avec des agents à Londres et à New-York;

c) Crédit agricole. Contribution généreuse du gouvernement provincial pour rendre plus accessible le prêt agricole fédéral et création d'un crédit d'accommodement d'exploitation dont le service sera offert aux Caisses populaires tandis que l'octroi affecté à l'inspection des unités locales sera doublé.

Voilà le programme d'un cultivateur, d'un politique qui sait où il va. C'est clair, c'est précis et c'est conforme à l'agriculture telle qu'exploitée dans le Québec.

On juge un chef à son programme, mais on juge un homme d'Etat à ses lois. Or, le passé de M. Godbout, comme législateur, est un gage de sécurité pour l'avenir. Depuis qu'il est ministre de l'Agriculture, il a fait adopter des lois excellentes qui répondaient aux exigences de l'époque. Quant à un crédit agricole provincial, on sait que l'opposition a lancé cette formule dans le public avec l'espoir de surprendre la bonne foi de quelques-uns. Ceux qui réfléchissent avant que d'agir verront immédiatement le jeu démagogique que fait ici le chef conservateur de l'Union nationale. Il ne fera croire à personne qu'un crédit agricole provincial provoquerait un miracle de prospérité! Pas un économiste dans aucun pays du monde n'a suggéré la création d'un crédit agricole qui relèverait entièrement de l'Etat. Il est au contraire reconnu que les interventions de l'Etat ne peuvent et ne doivent pas remplacer l'organisation professionnelle. Il existe des lois ayant pour but de faciliter les prêts d'argent aux cultivateurs. Ces prêts sont accordés par des caisses de crédit ou caisses populaires bénéficiant des subventions de l'Etat. Ce serait commettre la plus grave des imprudences, au point de vue économique, que d'adopter un autre système et celui-là même que préconisent nos adversaires.

L'Etat cherche à aider les cultivateurs, mais il ne doit pas supporter seul le crédit agricole. Au reste, d'autres provinces dans le Dominion ont tenté cette expérience d'UN CREDIT PROVINCIAL et ils ont fait une faillite complète. Ils en sont revenus au crédit fédéral. Ou M. Duplessis sait cela ou l'ignore. S'il le sait, il a bien tort et il rend un mauvais service à ses compatriotes en prêchant une fausse doctrine; s'il l'ignore, il n'est pas digne de s'occuper de la chose publique et encore moins de se dire le chef d'un parti.

Il existe un prêt fédéral depuis 1927. Il offrait d'abord deux inconvénients: 1o un taux d'intérêt trop élevé; 2o des recherches coûteuses des titres.

Le gouvernement libéral de Québec a paré à ces inconvénients: 1o en payant une partie de l'intérêt, ce qui fait que le cultivateur ne paye plus que 3 pour 100 d'intérêt; 2o en payant les services d'un avocat qui s'occupera de la recherche des titres.

Que désirez-vous de plus? Et qu'est-ce que M. Duplessis vous offre? Un taux d'intérêt à 4 pour 100 et PEUT-ETRE 3 pour 100? Dès maintenant, le cultivateur québécois ne paye que 3 pour 100. Pourquoi trait-il en payer 4, sous prétexte qu'il s'agit d'un crédit provincial? Il est visible que M. Duplessis fait fausse route et prêche une politique qui ne tient pas debout.

Nous avons un crédit agricole fédéral, crédit que le gouvernement de Québec, grâce à sa générosité et à sa prudence a rendu accessible et pratique. Pourquoi aurions-nous un autre crédit provincial? Ce qui faisait dire l'autre jour à l'hon. Godbout "que lorsqu'un cultivateur a une charrette à trois roues, il n'est plus facile de faire faire une quatrième roue pour qu'elle marche plutôt que de faire faire une autre charrette à trois roues". Evidemment, il ne se trouve que M. Duplessis pour ne pas comprendre un argument aussi élémentaire.

D'ailleurs, M. Godbout nous assure que dès la prochaine session, son gouvernement fera adopter une législation pour payer 50 pour 100 du taux de remboursement pendant les cinq premières années du prêt. Voilà un moyen pratique et le seul applicable de diminuer les intérêts.

Certes, il est facile de tout promettre sur les tribunes populaires et de parler de crédit agricole provincial. Ce sont là des paroles qui sonnent et qui peuvent satisfaire la démagogie, mais qui n'ont aucun rapport avec une politique sérieuse et l'administration d'un pays.

Il nous faut une politique agricole intelligente qui réponde aux intérêts de la classe paysanne, mais qui d'un autre côté, ne doit pas engager jusqu'à la faillite le crédit de la Province. Nous aimons mieux croire à un homme qui a déjà fait ses preuves dans ce domaine et qui vous parle sincèrement et modérément de ce qu'il entend faire pour aider l'agriculture que de croire au faux prophète qui promet tout, sachant fort bien qu'il est incapable de remplir ses promesses.

Nous répétons qu'il n'y a qu'une façon de prêter de l'argent aux cultivateurs, c'est au moyen de caisses populaires subventionnées par l'Etat. Et c'est là la politique de M. Godbout. C'est la seule praticable; c'est la seule qui règne dans les vieux pays d'Europe, chargés de siècles et d'expérience. Nous comprenons que tout cela dépasse les connaissances de M. Duplessis et de ses suivants, mais l'ignorance n'est pas une excuse, et le peuple, et surtout la population agricole de notre Province a besoin d'hommes qui connaissent à fond leurs intérêts tout en sauvegardant la politique générale.

L'heure n'est plus aux vieilles querelles de partis. Vous avez à juger deux hommes. L'un qui se présente devant vous avec des promesses, avec des injures, avec un programme qui ne renferme rien de concret, rien de solide, rien de vrai; l'autre qui vous offre son passé comme garant de l'avenir, qui connaît vos intérêts, qui se présente devant vous avec un programme intelligent, fondé sur l'expérience et sur des faits. Et comme l'agriculture est à la base de notre vie nationale, toutes les classes de la société doivent se rallier à M. Godbout et à tous ses candidats. C'est le seul moyen d'assurer notre avenir et de nous débarrasser une fois pour toutes des promesses électorales et des farceurs de tout acabit.

LE PAYSAN

LETTRE DE MONTREAL

Vimy... — Dans les consciences françaises — Vers une réforme de la société — La misère et son exploitation démagogique. — Roosevelt à Québec. — Politique et confusion d'esprit.

Par André-R. BOWMAN

Au milieu des tourbillons électoraux, la commémoration, à Montréal, des morts de Vimy semble une oasis rafraîchissante. Cette célébration a revêtu un caractère émuignant par sa simplicité et par sa grandeur. Il n'est pas un ancien combattant, une veuve de guerre qui, en face du cénotaphe, n'ait senti passer un petit frisson lorsque le radio a transmis de France des paroles vibrantes prouvant que le souvenir des morts n'est heureusement pas encore aboli, et que les consciences vibrent toujours à l'appel du nom des victimes de la guerre.

On ne saurait être taxé d'exagération en disant que plus de 10,000 personnes s'entassèrent au Dominion Square, dimanche dernier, pour assister à la cérémonie et pour écouter les paroles transmises par radio. Les hauts-parleurs ont permis de suivre à la ligne toute la cérémonie qui se passait outre-mer. Après avoir déposé des couronnes au pied du cénotaphe, deux minutes de silence toujours impressionnant et la foule s'est dispersée. On n'en finirait pas de faire une rétrospection sur la guerre, ses victimes, ses ravages. C'est un sujet trop pénible pour le développer ici. Songeons seulement aux 60,000 Canadiens qui sont tombés en Picardie, en Artois et dans les Flandres, pour la défense d'une grande idée et des intérêts supérieurs de l'humanité. Souhaitons, au milieu des heures troubles que nous vivons, de ne pas être obligés à de nouveaux sacrifices aussi coûteux.

C'est avec plaisir qu'en feuilletant la presse de France nous nous apercevons des sentiments de la mère-patrie pour le Canada. Tous les journaux "du vieux pays" ont célébré l'amitié canadienne et l'héroïsme des fils du Dominion. Il faut voir là-dedans autre chose qu'un simple panegyrique journalistique. Les latins, le français surtout, sont particulièrement sensibles au sacrifice du sang.

Un autre événement peut-être un peu moins capital, mais d'une portée très grande, a été l'ouverture de l'Ecole d'Action catholique à Montréal. Nous disons important, parce que dans quelques exposés magistraux, des hommes éminemment qualifiés ont parlé avec justesse et pondération de l'état de la société moderne, des réformes qu'il serait nécessaire d'y apporter et, enfin, du capitalisme, cette brebis galeuse de l'après-guerre. Lorsque le R. P. Dubois, S.J., a déclaré que le capital en soi est bon, il a rappelé à tous les gens frappés de confusion mentale une vérité contre laquelle il est futile de s'élever. Quand, d'autre part, l'orateur a fait le procès de certains aspects du capitalisme, il était également dans la vérité. La condamnation de la dictature économique devrait faire réfléchir tous nos petits économes au pied levé qui se mêlent de choses qu'ils ne comprennent pas et qui répandent malheureusement dans le public des idées malsaines, fausses et dangereuses pour la stabilité de la société.

La grande misère du travailleur, personne ne la niera. Son exploitation par des démagogues mérite, elle aussi, une condamnation sévère. En matière de gouvernement il faut savoir être à la fois ferme, hardi et prudent. C'est pourquoi le public devrait, presque à la veille des élections, commencer à réfléchir sérieusement sur le choix de ses futurs élus.

La visite à Québec du président Roosevelt ne doit probablement avoir aucune raison politique. C'est une simple visite de courtoisie, qui n'en est pas moins caractéristique des rapports de bons voisins qui existent entre les Etats-Unis et le Canada. Bien que cette visite affecte un caractère semi-privé, les autorités canadiennes recevront le président en tant que chef d'Etat et l'artillerie de la citadelle tirera une salve de 21 coups de canon. Le gouverneur général, le premier ministre fédéral et de nombreuses autres personnalités recevront le président à son arrivée vendredi, à 10 heures du matin. M. Roosevelt se rendra au monument de Montcalm et visitera les parties les plus jolies de la vieille capitale.

Pour passer à un autre ordre d'idées, on ne peut que se féliciter d'apprendre que le Collège Notre-Dame offre un cours de géologie. S'il est une chose que les Canadiens français devraient étudier, dans leurs propres intérêts et pour celui du pays en général, c'est bien cette science, indispensable dans un pays comme le Canada. Les

cours sont évidemment assez somnolents et ne dureront qu'une quinzaine de jours, mais il faut louer l'effort accompli en vue d'intéresser progressivement les jeunes générations à une étude aussi importante que celle de la géologie dans un pays éminemment minier. On ne peut que souhaiter de voir cet exemple se répandre dans toutes les maisons d'enseignement, et sans faire de paradoxe, quelques leçons de géologie à l'usage des avocats seraient peut-être plus utiles qu'on le croit généralement.

Ce n'est pas sans un intérêt très mitigé de sentiments divers que l'on apprendra la formation à Montréal d'un groupe politico-social à tendances ouvertement fascistes et non moins ouvertement séparatistes. Il est bien difficile de dire ce qui sortira de ce mouvement à la tête duquel on ne voit pas beaucoup d'hommes d'expérience. Tout le monde sait que la mode est aux changements de régime. Aussi ne faut-il pas s'étonner de la fondation d'un fascisme corporatif et séparatiste dans la province de Québec. Il souffle indiscutablement un vent de réformes dans toute l'étendue du Canada. Le gouvernement actuel de la province de Québec n'a pas hésité à faire siennes des idées hardies et de circonstance. La gauche, voyant ses positions électorales compromises, pousse certains éléments de la population dans une direction peut-être exagérée. Il existe au moins une demi-douzaine de groupements informels mais tapageurs, qui lancent des idées quelconques pour le plaisir de faire de l'opposition. C'est un jeu très facile qui peut évidemment réussir auprès de certains électeurs, mais qui, dans l'ensemble ne donnera pas les résultats escomptés. On observe dans la région de Montréal et dans ses environs immédiats un mouvement favorable au parti libéral. L'opposition semble en perdre chaque jour. C'est un signe que l'électeur n'est après tout pas si bête qu'il en a l'air.

Les pensions de vieillesse sont arrivées à un moment opportun. C'est par centaines et par centaines que les pauvres vieillards sont rendus dans les bureaux du gouvernement pour tâcher d'obtenir une aide presque toujours indispensable. S'il est une mesure qui s'impose, c'est bien celle-là. On ne voit pas trop pourquoi l'opposition et ses journaux blâment le gouvernement de porter, enfin, une aide aux vieillards nécessiteux. Il semble que cette même opposition se fiche pas mal du bien-être du peuple tout en prétendant défendre ses intérêts.

André-R. BOWMAN.

L'ENQUETE ROYALE AURA LIEU AVANT LES ELECTIONS

"Cette enquête à la Chambre s'était assez longtemps poursuivie dans le trouble et la violence" — Le champ de la preuve sera plus vaste.

Parlant dernièrement à la radio, Me Charles-Auguste Bertrand, procureur général et secrétaire de la province, a fait la déclaration suivante au sujet de l'enquête royale: "J'ai dit et je répète que je m'engage comme ministre à ce qu'une commission royale, présidée par un juge ou des juges de la Cour Supérieure, soit chargée de faire l'investigation totale de l'administration dans tous les départements qui relèvent de la Législature, et soit invitée par le gouvernement actuel à fournir un rapport de ses conclusions, aux termes desquelles elle formulera les sanctions qui s'imposent en regard des responsabilités qu'elle se croira justifiable de distribuer quelles qu'elles soient et sur quelques têtes qu'elles se rabattent."

"J'ajoute que le gouvernement soumettra au lieutenant-gouverneur une demande à l'effet d'insister cette commission royale avant les élections, après quoi, si le représentant du roi nous autorise à procéder sans surseoir, nous créerons le personnel requis pour le fonctionnement du tribunal ainsi constitué; et nous laisserons ensuite le champ libre au magistrat en charge de procéder, suivant que les lois en vigueur lui en reconnaissent le pouvoir."

"Et, vous le dirai-je, l'estime comme très heureux pour la paix publique le concours de circonstances qui nous aura amené à cette forme d'enquête judiciaire et

MELI-MELO

(Suite de la première page)

vient de celui de Bennett et les braves électeurs du comté de Terrebonne ne manqueraient pas de le rappeler au candidat bleu de M. Duplessis.

* * *

PARLEZ-NOUS DE BENNETT

Il n'y a pas longtemps au cours d'une réunion mieux qu'intime, un ami chuchota à l'oreille d'un bleu: "Parlez-nous de Bennett". — "Pas capable", répondit une voix blanche. "Ça c'était bon en 1930. J'ai fait l'éloge de Bennett par rapport au beurre. Aujourd'hui, il faut trouver autre chose. Au fond, tu sais, j'suis encore pour Bennett, mais il faut pas le dire par rapport à la claqué qu'il vient de donner aux Canadiens français. Parions d'autre chose, voulez-vous". Et l'on s'en fut se coucher.

* * *

DES ELECTIONS SANS ARGENT

On sait que les bleus gardent le secret de "faire" des élections sans argent. Ils sont si purs, si honnêtes, si bons! Ti-Man Barrette pourrait peut-être dire à la population d'où proviennent les \$150,000, tombés du ciel dans la cassette électorale. Il pourrait nous apprendre encore qu'une émission radio-phonique de trente minutes coûte environ \$170. Avec quoi alors les bons bleus payent-ils cela? Avec des prunes ou avec des prières? Il est vrai que D. Zire de l'ECHO DU NORD est tellement généreux que...

* * *

POURQUOI?

Pourquoi certains journaux et certains politiciens qui, il y a à peine quelques mois, n'avaient que des louanges à adresser à M. Godbout, ministre de l'Agriculture, ne trouvent maintenant qu'à lui lancer des injures, depuis qu'il est premier ministre? Où donc irait se cacher l'hypocrisie?

* * *

UN PEU DE COURAGE

M. BARRETTE

Nous ne demandons pas à M. Barrette de faire preuve de magnanimité. Ce serait trop exiger de la part d'un homme habitué aux petites et à colporter des potins de corde à linges. Nous le supplions de nous révéler l'un de ces beaux discours qu'il prononçait en 1930 à l'adresse de M. Arbi Bennett, le mange-Canavens. Pourquoi, M. Barrette, si sincère, si franc et si honnête ne ferait-il pas un petit effort pour rappeler aux électeurs de Terrebonne combien il admire encore les bleus d'Ottawa et surtout le chef des Cow-Boys, Arbi. Un peu de courage, M. Barrette, et dites donc franchement qui vous êtes. Vous n'avez pas le droit de tromper ainsi vos électeurs. La décence la plus élémentaire vous oblige à vous montrer tel que vous êtes, un bleu authentique, suiveur de Duplessis et de Rainville.

* * *

UNE PETITE HISTOIRE AMUSANTE

Il paraît que M. Barrette se croit déjà au pouvoir et qu'il distribue les "jobs" à pleines brassées. "Qui trop embrasse..."

Il arriva dernièrement que deux copains se rencontrèrent dans une auberge du Nord, pas loin de Saint-Jovite. Le premier dit à l'autre: "J'ai vu content, M. Barrette de Saint-Jérôme m'a promis la "job" de...". — "Tas menti, dit le second, c'est à moi qu'il l'a promise". — "Pas vrai, rétorque le premier, c'est à moi". Et ainsi de suite durant quelques minutes, jusqu'à ce que réconciliés, les deux hommes prirent ensemble une consommation en songeant sans doute au comique de la polémique.

* * *

SIMPLE COMPARAISON

Vous n'avez qu'à lire les discours

J'en ai deux raisons principales. "D'abord, aux termes des règlements de la Chambre, appliqués lors de l'enquête des comptes publics de la Législature en avril, mai et juin derniers, le champ de la preuve permise, devant ce tribunal en particulier, semble se limiter, quant aux personnes et aux matières, à des bornes qui n'embarasseraient sûrement pas un tribunal de caractère strictement judiciaire, et de ce seul fait il résulte pour le public une garantie appréciable que le travail sera complet et l'information recueillie totale."

"Ensuite il est heureux que l'enquête du comité de la Chambre ait été abruptement interrompue par la dissolution que l'ancien premier ministre a obtenue du lieutenant-gouverneur et dont le nouveau gouvernement n'est aucunement obligé de répondre à l'électorat. Cette enquête s'était assez longtemps poursuivie dans le trouble et la violence, elle avait constitué longtemps pour l'opposition l'occasion jugée propice de développer les moyens démagogiques et de soulever les passions populaires, pour être jugée menaçante pour la paix publique et dangereuse pour la sécurité de nos institutions; sans compter qu'il conviendrait, en passant, de reprocher à l'opposition d'avoir couru le risque d'engendrer des troubles sérieux, en ne faisant pas le partage équitable entre les éléments de succès électoral qu'elle croyait se tailler dans les événements convulsifs qui se précipitaient, et la nécessité morale impérieuse de songer quand même à la protection de nos institutions fondamentales."

Nie si tu l'oses

Me Vincent Brosseau à la radio: M. Duplessis feint dans ses envolées oratoires de dénoncer le trust de l'électricité, mais n'est-il pas celui qui, à la session parlementaire de 1934, défendait la Montreal Light Heat & Power lorsque le Conseil municipal de Montréal voulait lui imposer une surtaxe de 5%?...

N'est-il pas vrai que son candidat dans la circonscription électorale de Drummond, M. Marier, est un des avocats de la Southern Canada Power?...

M. Duplessis se prétend ennemi de la haute finance. Comment se fait-il que le candidat de l'Union nationale dans Argenteuil, à la dernière élection provinciale, était Me J.-P. Lantôt, avocat attitré du trust du textile devant la Commission Turgeon?

* * *

O! Jouvence!

"Kilowatt" Grégoire à la Baledu-Fevbre:

Les jeunes comme le Dr Hamel et moi...

Dans le parti conservateur, il n'y aura bientôt plus de vieux que Sir Robert Borden.

de M. Godbout et de ses candidats et ceux de nos adversaires pour savoir où se trouve la vérité. Une simple comparaison s'impose. D'un côté, vous trouvez l'injure, les paroles violentes, les calomnies, les excès de langage, le mensonge érigé en système et la plus basse démagogie qui ait jamais sali la politique. C'est l'œuvre de Duplessis. De l'autre, vous voyez des hommes calmes exposer un programme constructif, une politique de renaissance nationale, parler poliment et répondant aux injures par des actes qui sont un garant de l'avenir. C'est là l'œuvre de Godbout.

Une simple comparaison démontre clairement que la population de Québec, restée digne, restée sage et prudente, votera pour le parti libéral qui nous offre le plus beau programme, le plus solide et le plus intelligent que nous ayons encore vu.

Les injures sont les raisons de ceux qui ont tort. Et n'oublions pas cette autre parole sortie de la bouche d'un philosophe: "Semblable au ver qui n'attaque que le plus beau fruit, la calomnie s'attaque de préférence au mérite le plus éclatant".

L'ECOUTEUR DISCRET.

* * *

\$4,799,000 de travaux de voirie

Le lieutenant-gouverneur a donné la sanction royale à un décret du ministre Godbout autorisant l'hon. D. Bouchard, ministre des terres et forêts et des affaires municipales, à signer au nom de la province l'accord négocié avec le gouvernement d'Ottawa à propos des travaux de chômage.

Cet accord vise d'une part divers travaux de voirie pour la somme de \$4,799,000 dans toutes les régions de la province. Il s'agit de la construction de routes et de ponts, et en particulier de la route transcontinentale, y compris la section qui traverse l'île de Montréal.

Ces travaux seront payés à part égale par le gouvernement d'Ottawa et par celui de Québec. Les gens qui y seront employés devront être dans la proportion de 50 pour 100 des chômeurs nécessiteux.

L'accord vise d'autre part des travaux de voirie pour la somme de \$450,000 environ dans les régions minières. Il s'agit dans ce cas de la construction de routes pour en faciliter l'accès. Le gouvernement d'Ottawa paiera 75 pour 100 de ces travaux et celui de Québec 25 pour 100.

Cette nouvelle met fin à la rumeur qui voulait que le lieutenant-gouverneur eût refusé de donner la sanction royale à cet arrêté en conseil. M. Bouchard ira sans tarder à Ottawa signer l'accord en question.

* * *

Des nominations à faire par Ottawa

Plusieurs nominations et un formidable travail de routine garantissant le fonctionnement normal de l'administration du pays, voilà le genre d'ouvrage en réserve à Ottawa, jusqu'au retour des ministres canadiens qui sont partis ou pour Vimy ou pour d'autres endroits éloignés.

Le premier ministre, M. Mackenzie King assume à l'heure actuelle une grande partie de ces travaux en s'adonnant dans sa maison de campagne des collines de la Gatineau. Mais le chef de l'Etat s'apprête lui-même à partir pour Genève où il sera à l'ouverture de l'Assemblée de la S.D.N. au début de septembre.

Les nominations attendues sont pour sept postes à la direction du réseau des chemins de fer de l'état; deux autres postes à la direction de Radio-Canada; enfin trois postes et non des moins importants à la direction du contrôle fédéral des ports canadiens. Plusieurs autres aussi à la Banque du Canada, à la Commission du chômage, etc.

* * *

Nie si tu l'oses

Me Vincent Brosseau à la radio: M. Duplessis feint dans ses envolées oratoires de dénoncer le trust de l'électricité, mais n'est-il pas celui qui, à la session parlementaire de 1934, défendait la Montreal Light Heat & Power lorsque le Conseil municipal de Montréal voulait lui imposer une surtaxe de 5%?...

N'est-il pas vrai que son candidat dans la circonscription électorale de Drummond, M. Marier, est un des avocats de la Southern Canada Power?...

M. Duplessis se prétend ennemi de la haute finance. Comment se fait-il que le candidat de l'Union nationale dans Argenteuil, à la dernière élection provinciale, était Me J.-P. Lantôt, avocat attitré du trust du textile devant la Commission Turgeon?

M. Duplessis dénonce le monopole du charbon; mais il oublie de nous dire que son fidèle ami, M. Pierre Bertrand, député sortant de Saint-Sauveur, benettoniste de la plus belle eau, ancien membre de la Commission du Port de Québec, a ratifié tacitement par son silence l'allocation des droits de quaiage, dans le Port de Québec, à la Canadian Import dont le sénateur Webster est président.

* * *

O! Jouvence!

"Kilowatt" Grégoire à la Baledu-Fevbre:

Les jeunes comme le Dr Hamel et moi...

Dans le parti conservateur, il n'y aura bientôt plus de vieux que Sir Robert Borden.

Gérant du port de Montréal

D'après des renseignements venus de haut lieu, M. Duchastel de Montrouge deviendrait gérant du port de Montréal d'ici peu de temps.

Ainsi qu'on l'a déjà annoncé, M. Duchastel de Montrouge a été nommé il y a quelque temps gérant-adjoint du port de Montréal et il doit tout prochainement assumer ses nouvelles fonctions.

Le poste de gérant est actuellement occupé temporairement par M. Ferguson lequel serait appelé à Ottawa.

* * *

Conseil économique présidé par M. Paul Gouin

Dans une lettre qu'elle vient d'adresser à l'honorable M. Godbout, premier ministre de la province, l'Association de la Jeunesse Ouvrière de Montréal demande la création d'un conseil économique national. Elle suggère même que le président de ce conseil soit M. Paul Gouin, chef de l'Action Libérale Nationale, et elle donne quelques noms de Canadiens français éminents qui pourraient en faire partie.

Dans une communication adressée aux journaux, l'Association rappelle qu'elle est indépendante de la politique et qu'elle a approuvé le nouveau programme de l'honorable M. Godbout. "Au début du mois de juin, disait le président, M. Gérard Guévremont, au cours d'une dernière réunion, l'Association réclamait un ordre nouveau. Nous avons obtenu un nouveau gouvernement et des hommes nouveaux. Nous avons approuvé le beau programme du grand parti libéral. C'est réellement une ère nouvelle qui commence. Nous voulons maintenant un conseil économique national qui serait en quelque sorte le quartier-général du commandement économique dans la province de Québec, et la lettre que nous avons écrite à l'honorable M. Adélard Godbout à cet effet parle par elle-même".

Les exportations du Canada augmentent

Une augmentation de plus de 75 pour cent a été enregistrée dans les exportations canadiennes aux pays de l'empire britannique pendant le mois de juin, comparé au mois correspondant de 1935. C'est ce qui ressort d'un rapport publié le 20 juillet par l'Office fédéral de la Statistique. En même temps, les exportations aux pays étrangers ont augmenté de près de neuf pour cent.

Le Royaume-Uni est en tête des pays de l'empire, ayant acheté des marchandises pour une valeur de \$33,270,582., une augmentation de \$15,756,606 ou plus de 89 pour cent, comparé à juin 1935. Les Etats-Unis parmi les pays étrangers sont arrivés premiers, ayant pris des marchandises chez nous pour une valeur de \$26,462,175, soit une diminution de \$1,275,775 sur juin de l'année dernière.

Le total des exportations canadiennes pendant le mois de juin a été évalué à \$79,181,000., soit un gain de \$20,676,371 ou plus de 35 pour cent comparé à juin de 1935.

Entente entre Ottawa et Québec au sujet de travaux

L'honorable Damien Bouchard, ministre des affaires municipales dans le cabinet Godbout, a terminé, le 20 juillet, avec le ministre fédéral du travail, des négociations en vue d'un accord en vertu duquel une somme de \$4,500,000., accordée par le gouvernement fédéral, sera dépensée pour des améliorations aux routes de notre province.

Grâce à cet accord plusieurs milliers de travailleurs de la province de Québec auront de l'ouvrage jusqu'à l'hiver prochain pour la mise à exécution de travaux de voirie. Les autorités québécoises désigneront les nouvelles routes et les nouveaux ponts à construire. Des travaux de gravelage et de macadamisation sont compris dans le programme.

* * *

Départ de cent trente colons

Six groupes de colons, comprenant en tout cent trente personnes sont partis, la semaine dernière pour les divers centres de colonisation du nord de notre province.

Un groupe de douze colons a quitté Québec, le 20 juillet, en route pour Cléry. Un autre, comprenant trente-quatre personnes, est parti de Trois-Rivières, le 21 juillet, à destination de Montbelliard. Le 22 juillet, vingt-deux colons se sont mis en route de Mont-Laurier et vingt de Chicoutimi. Enfin, un cinquième groupe de trente a quitté La Tuque, jeudi dernier, et un sixième, composé de douze colons, est parti de Québec vendredi.

"LES ANNALES"

Quel est le programme financier du gouvernement? Que pensent de la crise du théâtre Jacques Deval, Louis Quinson, Ch. Dullin, Louis Jovet et Marcel Achard? Qu'y a-t-il dans les derniers volumes de Jules Romain? On aura réponse à ces questions par les Annales du 25 juillet où l'on trouvera en outre de captivantes études sur Erasme, Choderlos de Laclos. La nature éternelle inconnue et des documents sur la marche des Japonais sur l'Asie. Le roman de Phillips Oppenheim: Le Faux Témoin, termine brillamment cet éclatant numéro qu'on trouve partout: 2 francs.



Chronique féminine

DU NORD AU SUD
(à Montréal)

Je me promenais, hier, à cette heure accablante du jour, où l'on ne voit, dans les rues de mon quartier fashionable et cosmopolite, que les chiens, les bambins en maillot et les "boniches" préposées à la garde des rejets de la tribu israélite d'Outremont. Le soleil ajoutait à l'intérêt de ces groupes bruyants; j'aime la joie de tout ce petit monde tapageur, les tourbillons de poussière des rues où passent en coup de vent des automobilistes affairés.

Mais combien une dure lumière rend plus précieuse encore la valeur de la solitude et du silence!

Pas un souffle, pas un bruissement; que l'asphalte des trottoirs où se déchiquettent les rayons brûlants. Et à ma droite, les murs de pierres d'une maison tapissée de lierres, et qui vivaient, en vérité, de leur ignition. Tout semblait accablé: les feuilles des arbres étaient sèches, le ciel d'un incorruptible azur, et l'air incendié, mais immobile. Ce tableau presque métallique dont l'ardeur insupportable fatiguait le regard, on eût dit qu'il approchait de son point de fusion, que tout allait couler à l'improviste, se liquéfier, se résoudre, et qu'un ruisseau de feu emporterait les derniers débris.

Soudain, d'une maison juive, qui me faisait face, partit la fusée de rires féminins. Derrière le mur éclatant de chaleur, sous le lierre à demi-fané de la véranda, ce rire avait le charme frais d'un jet d'eau. Cela faisait rêver de salles froides où la vie serait douce à vivre, de boissons glacées, d'éventails, des mille plaisirs d'un paradis fermé au commun des mortels, de joies bien cachées et dont la singulière vertu gagnait encore à rester secrète.

Et je songeais, en m'acheminant vers un des frais ombrages du parc Pratt, combien les joies d'un juif doivent, dans certaines contrées, avoir une effrayante figure. Là-bas, dans certains pays d'Europe, la race exilée rit à l'écart. Les êtres aux cheveux gras, noirs et bouclés qui portent une calotte noire comme un signe d'infamie, comme la marque de leur servitude, ont l'air triste et morne des bêtes de somme. Les voit-on rire? Non! Car ils enferment leur joie entre quatre murs. Mais à huis clos, comme elle doit être éblouissante! combien son prix en est accru! Ce rire prend alors la valeur d'un mystère.

Tout en déambulant, je me souvins des hymnes chrétiennes, que l'on chantait au fond des catacombes, et cela s'imposa à mon esprit comme une cérémonie rituelle... Et je m'éloignai avec une hâte fébrile, d'un rire aussi précieux... Il ne faut pas être sacrilège.

* * *

J'errais, l'autre jour, aux abords de Bonsecours, — la chapelle, le marché et le port m'attirent fréquemment. Au centre de la place, les baraquas et les étaux où, ce matin, pendaient les quartiers de viande pourpre, prend à cette heure l'air désolé d'une halle abandonnée. Dans l'embrasure d'une porte-cochère, un gneux est assoupi. Chacun est rentré de son travail. A l'activité, au bruit, au va-et-vient, aux disputes, succèdent les rumeurs paisibles de la nuit qui descend sur la ville.

Après un crépuscule bref, l'ombre s'étend. Et l'on ne perçoit plus que le susurrement de la brise concertant avec le clapotis de l'eau sur les quais. Soudain d'une maison aux murs croulants, aux carreaux dégrainés de vitre, des cris affreux déchirent l'air, l'occupent, s'y entrecroisent et semblent se le disputer jalousement. Je suis brave à l'accoutumée, mais cette fois, je suis avec précipitation vers la rue Notre-Dame, du côté est. Ici, parmi les petits bourgeois, les ouvriers, les manoeuvres, fourbus par le travail quotidien, j'éprouve une impression de sécurité.

Mais les dieux conspirent parfois contre ma quiétude, contre mon désir de jouir de l'apaisante fin du jour. — Si dans ce quartier, c'est en effet, l'heure de la sieste sur les perrons; c'est aussi, — l'heure du phono et de la radio. De toutes les fenêtres, des saxophones déversent un flot de mélodies populaires et langoureuses. Ce ne sont que clameurs étriques, beuglements qui s'étranglent dans les gosiers.

— C'est vous dis-je, l'heure du phonographe et du sans-fil! —

A travers les sons multiples, j'entends que l'on se jure d'effrayantes choses! L'amour et la haine atteignent leur paroxysme. Chacun se dévoue à son rêve, à la bien-aimée, à l'ami, à son parti politique, à son pays. On parle de donner sa vie, de s'immoler, d'immoler autrui. Ici, Lucienne Boyer supplie qu'on lui parle d'amour. Là-bas, Samson se plaint de Dailia; Faust évoque les divinités infernales; plus loin, c'est le passionné Fernand qui veut que Léonore "brave l'Univers et Dieu"; Carmen essaie de nous convaincre que "l'amour est enfant de bohème", tandis que don José, à dix arpents de là, lui répond "qu'il est temps encore". Des Griex rêve et "voit là-bas une maisonnette" où fuir avec Manon; Lucie de Lamermoor devient folle à grands cris; sous la lune complice, Tristan et Yseult chantent douloureusement leur poignant amour.

Bref, à toutes ces mélodies qui expriment les grands remous du coeur humain, s'entremêlent des bruits sonores de fanfares, des rythmes jazzés, ou susurrés, par des crooners américains ou d'expertes chanteuses de blues. Pour compléter cette infecte cacophonie, il y a ceci-déjà, la voix tonitruante d'un politicien en mal de politique; et ineffable candeur de nos acteurs-amateurs, des sketches du terroir, interprétés en bon canayen! —

C'est un tohu-bohu général. C'est Babel, une Babel mécanique, peuplée de héros et de zéros... C'est l'heure du phono et de la radio!

MARYSE.

La belle saison et ses bienfaits

Par
John L. Rice, M.D.
Commissaire du Service d'Hygiène
de la ville de New-York

Avec les fleurs qui s'épanouissent, les champs de culture qui verdissent, la nature entière qui renaît, notre corps doit avoir sa part de ce renouveau. L'été est le temps des bienfaits rayons violets du soleil et des brises parfumées, choses si nécessaires à chacun de nous. Prenons notre part des dons de la Nature.

Vivons en plein air et au soleil autant que possible, car l'air et le soleil sont deux bienfaits dont l'efficacité surpasse tous les moyens de conserver la santé préconisés par l'homme — et ils sont absolument gratuits. Ne manquez pas de faire un plongeon dans l'eau de mer, dans un lac ou une rivière pendant la belle saison et tous les jours si vous le pouvez. Il n'y a rien de mieux qu'un bain matinal. Et si vous ne savez pas nager apprenez cet art de la natation. Une nage est toujours utile et fait beaucoup de bien.

Si vous pouvez avoir des vacances, nous vous conseillons de les passer à la campagne. Un stage en dehors de la ville vous sera profitable. Chacun de nous a besoin d'un changement de régime alimentaire, de vivre dans une nouvelle localité, de voir de nouveaux paysages au moins une fois par année. Les fins de semaine, à la plage, à la campagne ou dans les parcs. Un changement de vie ne manque jamais de porter des fruits. La routine est l'ennemi de la santé.

La belle saison est un temps propice pour prendre la bonne habitude de se baigner tous les jours. Les douches, le bain de mer, etc., aident à la circulation du sang et vivifient tout le système. Le meilleur temps pour le bain, c'est le matin avant le déjeuner. Il suffit d'en subir les épreuves pour en constater les bons résultats. Une marche matin et soir est généralement tout ce qui est requis aux personnes d'âge moyen. Les jeux qui entraînent beaucoup d'activité, doivent être laissés aux jeunes.

Exposez-vous au soleil afin de vous faire brunir la peau. Restez-y cinq minutes la première journée, dix minutes la deuxième journée, et ainsi de suite. En procédant de la sorte, vous éviterez d'attraper des coups de soleil et vous bénéficiez des rayons ultra violets du soleil qui donnent de la vigueur au corps.

Ne faites rien avec précipitation. Soyez calmes; mettez toute préoccupation de côté. Portez des vêtements amples et légers. Pas de repas trop lourds. Il faut que vous ayez huit heures de sommeil la nuit. Mais ce qui importe le plus, c'est le grand air et le soleil.

Questions d'hygiène pendant les chaleurs

Le thermomètre, lorsque son mercure est haut, est un indicateur qui vous dit que vous devez réduire la quantité de nourriture. Moins de nourriture pendant les chaleurs, loin de vous être dommageable, vous permettra de vous mieux porter.

La chaleur du corps doit être en tout temps de 98.6 Fahrenheit. Pour atteindre ce résultat, il faut manger peu en été et se repaître, au cours de la saison froide, de beaucoup de graisse comme on en trouve dans la crème, le beurre et les parties grasses de la viande. Il faut aussi les hydrates de carbone, y compris les féculés et les sucres.

La moyenne des adultes requiert 2,500 à 3,000 calories (unités de chaleur) quotidiennement, pour maintenir la vigueur du corps. Cependant, pendant les mois de chaleur, le nombre des calories peut être réduit avec avantage de 1,000 à 2,500 par jour. Ceci veut dire que l'on doit réduire les aliments nutritifs pendant la saison chaude.

Cette mesure et ces conseils n'ont pas lieu d'alarmer qui que ce soit, vu que l'appétit est moins grand en été qu'en hiver. Mangez peu le matin et moins que d'habitude le midi, mais ayez soin de prendre un souper chaud. Pour supporter efficacement la chaleur, manger beaucoup de légumes, de fruits, de lait et moins de viande.

Les viandes ne doivent pas être exclues entièrement. Il est sage de faire un repas gras par jour pendant l'été. Mais en tout temps de l'année, on devrait servir du lait et ses dérivés, c'est-à-dire du fromage, du beurre, etc. Ces aliments fournissent les minéraux dont le corps a besoin.

Mangez beaucoup de fruits. Vous allez en trouver partout maintenant et ils ne coûtent pas cher.

Conseil pratique

Nettoyage des éponges

Immergez les éponges, pendant vingt-quatre heures, dans une cuvette d'eau très chaude, contenant le jus d'un citron. Rincez à plusieurs eaux et pressez les éponges pour les faire sécher.

VENTRE AU FOUR

Faisons de la bonne cuisine: elle ne coûte pas plus cher que la mauvaise. —

POTAGE SIX MINUTES

Mettez dans une casserole une certaine quantité d'eau selon les convives que vous avez à servir, salez, et quand cette eau bout versez en pluie du tapioca que vous laissez cuire cinq minutes en tournant sans cesse. Démêlez avec un peu de lait froid deux jaunes d'oeufs dans votre soupière avec un peu de muscade râpée, ajoutez-y un gros morceau de beurre à peu près comme un oeuf de poule. Les cinq minutes écoulées la cuisson du tapioca étant terminée, vous versez la soupe dans la soupière, vous tournez un instant pour bien lier le tout et vous servez aussitôt.

BOULETTES DE VIANDE

Détail: 1 tasse de restes de viande; 2 c. à table de crème; 1 oignon; chapelure; 1 oeuf; persil; sel et poivre.

Mode de préparation: Hacher la viande au petit moulin avec l'oignon et ajouter l'oeuf, la crème et les assaisonnements. Façonner les boulettes de la grosseur d'un jaune d'oeuf que vous roulez dans la chapelure. Faire cuire dans la grande friture. Servir deux boulettes par convive. Décorer avec du persil en touffes.

SALADE AUX TOMATES ET AU FROMAGE

2 cuillerées à soupe de gélatine, 1/2 cuillerée d'eau froide, 1 1/2 tasse de jus de tomate, 1 tranche d'oignon, 1 feuille de laurier, 1 tasse de jus de tomate, 1 tasse de fromage de crème ou cottage, 1 cuillerée à thé de sauce Worcestershire, sel au goût, 1 tasse de crème à fouetter, quelques grains de poivre.

Trempez la gélatine dans de l'eau froide. Faites mijoter 1 1/2 tasse de jus de tomate avec la tranche d'oignon, la feuille de laurier et le poivre, pendant 5 minutes. Coulez et faites dissoudre la gélatine dans le jus de tomate chaud. Mélangez ensemble le fromage et 1 tasse de jus de tomate. Ajoutez la sauce Worcestershire. Combinez les mélanges. Assaisonnez au goût. Quand c'est à peu près pris incorporez la crème, fouettée ferme. Mettez dans des grands moules ou des moules individuels en forme d'anneau. Glacez. Démoulez et disposez sur de la laitue. Remplissez le centre de salade au poulet.

PETITS POTS DE CREME

SUCHARD (pour 6 personnes)

Préparez une chopine de lait; avec une tasse de sucre, mélangez 2 cuillerées de coco, ajoutez 3 oeufs entiers et versez votre lait dessus en mélangeant bien; parfumez à la vanille, versez dans vos petits pots, placez ceux-ci dans une plaque contenant de l'eau, mettez au four pas trop chaud et quand votre crème est prise, servez.

PETITS GATEAUX CHAUDS

2 tasses de farine, 1/2 c. à thé de sel, 4 c. à thé de poudre à pâte, 1 oeuf,

2 à 4 c. à table beurre ou gralasse, 2 c. à table de sucre, 1 tasse de liquide (3/4 tasse de lait et 1/4 d'eau).

Mode de préparation:

Tamiser la farine 2 ou 3 fois avec la poudre et le sel; battre l'oeuf, l'ajouter au lait et au sucre, puis incorporer ce mélange aux ingrédients secs. Ajoutez le beurre fondu. Faire tomber par cuillerées sur une toile graissée. Cuire 20 à 30 minutes.

COMITE D'HYGIENE SOCIALE

En marque du prochain congrès de l'Ass. des médecins de langue française de l'A. du N.

Par le Dr Adrien PLOUFFE

Sous l'impulsion des travaux de Louis Pasteur, la médecine et la chirurgie se sont orientées vers de nouvelles conquêtes. Et l'humanité continue de profiter de l'oeuvre pastorienne et de toutes les découvertes qui se sont greffées sur les siennes.

Auparavant on connaissait l'existence des infiniment petits, mais c'est Pasteur qui a démontré le rôle qu'ils jouaient dans les phénomènes de la vie; c'est ce savant qui a prouvé que les microbes — il y en a dans tous les organismes — portent en eux le remède aux maux qu'ils causent et qu'on obtient ce remède en atténuant la virulence des microbes.

Ces découvertes ont ouvert des routes jusqu'alors inconnues à la médecine. On ne se contente plus de guérir comme jadis, on s'efforce aujourd'hui de prévenir les maladies.

Pour ces raisons, un congrès médical sans une section d'hygiène irait à l'encontre de la tendance de la médecine moderne.

Aussi, au prochain congrès de l'AMLFAN, qui aura lieu à Montréal, en septembre, un Comité d'Hygiène sociale s'occupera spécialement d'hygiène et de médecine préventive.

La vaccination des nouveau-nés contre la tuberculose par le B.C.G. (Bacille Calmette-Guérin) fera avec l'oeuvre du Placement Familial l'objet d'une séance à laquelle le public sera convié.

La vaccination par B.C.G. est inoffensive et efficace, puisque d'après Calmette "parmi les enfants vaccinés, aucun de ceux qui ont atteint ou dépassé l'âge de deux ans n'est mort de tuberculose."

Il importe donc que les profanes soient mis au courant de cette question vitale, qui sera étudiée au triple point de vue: social, expérimental, clinique.

Le Comité d'Hygiène sociale prépare des séances durant lesquelles les sujets les plus intéressants seront traités par nos hygiénistes: lutte contre la tuberculose dans les sanatoriums, hygiène mentale, contrôle du lait, hygiène scolaire, oeuvre de la Fédération d'hygiène infantile, importance du rôle de l'infirmière dans la consultation de nourrissons, formation de l'infirmière-visiteuse, enquêtes épidémiologiques, statistiques, voilà



Pour combler le vide entre chaque fin de semaine!

Jean Dulac ne se laisse jamais vaincre par l'ennui. Sa famille passant l'été à la plage, il comble le vide de l'absence, par téléphone. Deux fois par semaine à heure fixe, il cause joyeusement avec sa femme et ses enfants. Rien de tel que le téléphone interurbain pour éliminer les regrets de la séparation. Le service est sûr, clair, rapide et précieux dans les circonstances graves.

● Les appels entre postes et "de personne à personne" bénéficient du tarif de nuit chaque soir après 7 heures et TOUTE LA JOURNÉE DU DIMANCHE.



quelques questions qui seront au programme.

Pensée

Si les mères instruites voulaient se surveiller davantage, si celles qui ne le sont pas se donnaient la peine d'apprendre à parler convenablement à leurs enfants, la tâche des maîtres serait réduite de moitié.

Abbé Emile Chartier.



Magnifique service de vaisselle de 135 morceaux

en semi-porcelaine anglaise valeur de \$30.00

donné gratis avec le

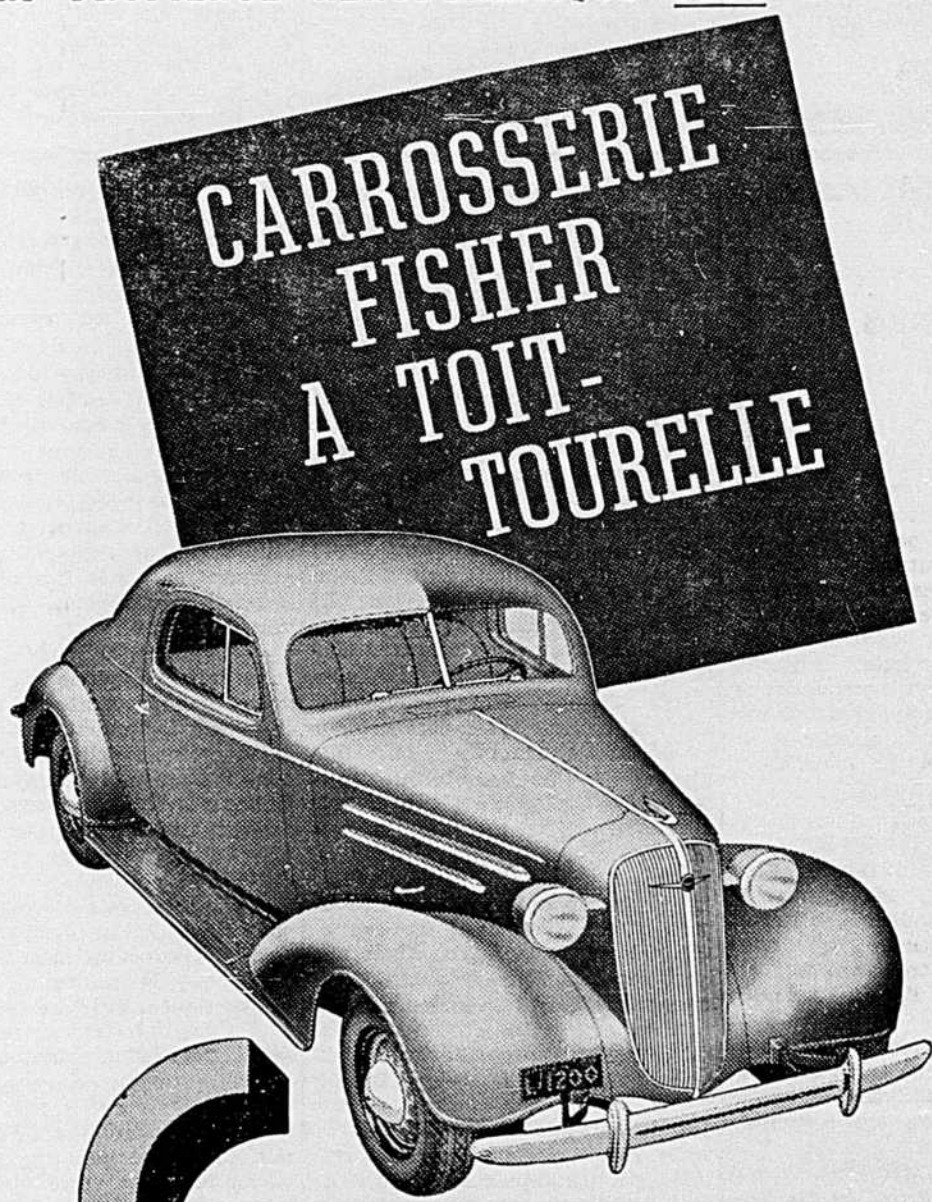
THE ou CAFE MIKADO

demandez-le à votre fournisseur Thé noir garanti Ceyland et Indien. Café garanti pur.

le Secrétaire,

Dr Adrien PLOUFFE.

VRAI PROFILAGE AERODYNAMIQUE PLUS LA SURETE DE L'ACIER SOLIDE



TOUT LE MONDE admire la beauté du Chevrolet 1936 — le seul auto à bas prix possédant les fameuses carrosseries aérodynamiques Fisher.

Mais les automobilistes expérimentés font remarquer une autre chose, plus importante encore que la bonne apparence, et que Chevrolet est le seul à offrir dans sa classe de prix. C'est la sûreté du toit-tourelle en acier solide.

De fait, ce toit-tourelle vous donne une protection sans égale au-dessus de la tête, tout en permettant un profilage complet de l'auto. C'est que le toit-tourelle est embouti tout d'un morceau, à même une seule feuille d'acier solide. Il n'y a pas de tissu ni de treillis métallique, comme dans les anciennes carrosseries, pour gêner la beauté de sa douce surface brillante.

Assurez-vous que votre prochain auto est sûr "de haut en bas". Et cela veut naturellement dire: choisissez un Chevrolet à toit-tourelle. "Le seul auto complet à bas prix". Mode de paiements à tempérament General Motors — paiements mensuels adaptés à votre bourse.

Prix depuis \$736

Modèles Master de luxe depuis \$864

(Coupé à 2 places — série régulière)

Livrés à l'usine, Oshawa, Ont., taxes du gouvernement, fret et licence extra.

Le seul auto complet à bas prix FREINS HYDRAULIQUES PERFECTIONNÉS... CARROSSERIES FISHER A TOIT-TOURELLE... MOTEUR A SOUPAPES EN TÊTE... VENTILATION FISHER SANS COURANTS D'AIR... GENOUX MÉCANIQUES (sur les modèles Master de luxe)... GLACE DE SÉCURITÉ DANS TOUTES LES FENÊTRES



C-714F

C. - A. Lorrain & Fils
SAINT-JEROME

Grenon Automobile Reg'd
SAINT-JOVITE

Si Pure
POURRAIT SE MANGER



Les Papiers à Mouches
WILSON'S



TUENT REELLEMENT

Un papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant 2 ou 3 semaines, 3 papiers dans chaque paquet. Pas d'arrosage, de viscosité et de mauvaise odeur. En vente dans les Pharmacies, les Epicerie et les Magasins Généraux.

10 CENTS LE PAQUET POURQUOI PAYER PLUS? THE WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

Billet de Québec

Le front électoral ouvrier

En dépit du chômage excessif, l'élément travailliste du Québec attend dans le calme qu'il soit fait droit à ses justes revendications. Mais ce calme n'est qu'en surface et non en profondeur.

Indépendamment de l'attitude purement politique des factions électorales aux prises, il y a, parmi l'élément ouvrier de cette province, qui est le plus affecté par la crise, un état latent de mécontentement qui, contrairement à ce qui se passe en d'autres lieux, est plus réel qu'apparent et, partant, d'autant plus significatif quant à son orientation à venir. C'est, comme qui dirait, le feu qui couve sous la cendre, de la vapeur sous pression qui n'a point encore trouvé de valve d'échappement, mais qui n'en renferme pas moins un potentiel d'expansion avec lequel, tôt ou tard, l'autorité établie devra compter sous peine de périliter dans l'estime publique.

Sans doute, le gouvernement libéral a fait des efforts répétés et sincères pour accroître le bien-être matériel et moral de la classe ouvrière locale et dans une certaine mesure sa sécurité économique. On pourrait admettre, sans afficher le moindre esprit de partisannerie politique, que des résultats tangibles ont été obtenus, mais le bilan général de notre politique ouvrière reste démesurément passif. C'est que les progrès réalisés demeurent pratiquement insignifiants en regard de l'immensité de la tâche à accomplir. Et le malaise persiste, dès lors, aigu, malgré les apparences, chez des milliers d'ouvriers qu'on n'a pu, su ou voulu soustraire à cette olivette obligatoire et déblatante du chômage de masse qui est, quoi qu'on dise, la caractéristique primordiale de la crise économique actuelle.

On dirait que les pouvoirs établis sont impuissants devant l'énormité de leurs responsabilités, qu'ils ont les mains liées, si l'on peut dire, par des forces occultes, mystérieuses, par un ensemble de facteurs qui s'opposent à l'humanisation de notre économie provinciale et qui paraissent bloquer tout l'effort sérieux de nos gouvernants à s'acquitter de leur devoir social. Ces forces sont, ici comme ailleurs, sans doute, des éléments de "conservation" périmés, caducs mais tenaces, qui ont la vie dure comme les préjugés et les légendes et contre qui la vérité et la simple équité n'avancent qu'à pas beaucoup trop lents au gré d'un grand nombre de gens bien informés. Cet obstacle au progrès et à une justice économique mieux distribuée, se résume dans ce qu'on appelle, d'ordinaire,

le conservatisme politique, clef de voûte de tout l'effort réactionnaire. Jusqu'à présent, puisque c'est par l'action politique que s'est déclenché le peu d'action sociale que nous avons pu constater au pays depuis l'époque, pas très lointaine, où des aventuriers européens vinrent "civiliser" les sol-disant sauvages du continent nord-américain.

C'est donc le conservatisme social, dont le "castorisme" est la forme la plus aiguë et la plus arriérée, qui est la cause première de notre stagnation économique, le "mur d'argent" contre lequel se sont butées, depuis environ un siècle, toutes les revendications ouvrières et que représentent, au cours de l'actuelle campagne électorale, dans la province de Québec, les groupes coalisés d'arrivistes dépités sous le vocable trompeur d'Union Nationale, dont la faconde démagogique déceit plutôt des consciences à retardement qu'un désir intelligent et sincère de progrès social, d'équité politique, de propriété gouvernementale ou d'économie distributive.

Et dans cette lutte électorale où deux courants politiques se heurtent, l'élément ouvrier cherche à s'orienter, à prendre position, à décider s'il doit conserver son obédience au gouvernement qui lui offre un programme de réformes ou passer dans le camp opposé où l'on n'a pas même de programme à offrir, où l'on ne parle que de démolir sans reconstruire, où l'on prend des airs comiquement indignés pour dénoncer des abus présumés, mais où l'on n'élabore rien, pas même en pensée, encore moins par écrit, pour apporter quelque soulagement à la misère imméritée de la classe ouvrière du Québec, pour mettre un peu d'ordre dans ce désordre établi, fruit de conservatisme économique cruel, de ce conservatisme moyenâgeux qui a édifié de scandaleuses fortunes, organisé la pauvreté, stabilisé la misère et nous offre, apothéose digne de lui, la pénurie dans l'abondance!

Quoi qu'il en soit, l'élément travailliste commence à être conscient de ses droits. Il a assez souffert pour cela, et il se serait déjà rebiffé s'il ne demeurait pas comme pétrifié par l'ignorance et la résignation qui caractérisent l'éducation-fantôme qu'il a reçue et parce qu'il a cru, jusqu'à présent, pour la simple raison qu'on le lui a cent fois répété, être deux vertus néces-

saires, fondamentales et positives! Et comme si cela ne suffisait plus à marquer ses multiples avatars, on cherche encore à le détourner de son évolution naturelle par d'ignobles tentatives de corruption sous le double signe de cette démagogie naziste et fasciste qui poursuit en Europe son œuvre de mort et que des fumistes dangereux voudraient implanter parmi nous.

Mais le front électoral ouvrier n'est calme, avons-nous dit, qu'en apparence. Il éprouve déjà des "luttres intérieures", des moments d'intense réflexion qui le laissent rêveur et agité tout à la fois, des mouvements de révolte sourde auxquels il commence à s'habituer mais qui, il n'y a pas très longtemps, causaient une certaine frayeur dans ses rangs. C'est que l'ouvrier de cette province, depuis 1930, a beaucoup réfléchi et pour cause. Les exemples du dehors, en France en particulier, excitent au plus haut point sa curiosité et il commence — mieux vaut tard que jamais — à tirer sa propre morale de la nouvelle et grandiose expérience française, faite de solidarité électorale et de probité gouvernementale.

Nos gouvernements ont le devoir d'en prendre note et, nonobstant la docilité apparente qui se manifeste sur le front électoral ouvrier, de ne point remettre à trop tard des réformes de simple justice économique dont la réalisation s'impose dans le plus bref délai. C'est d'ailleurs ce que le nouveau gouvernement Godbout s'efforce de faire dans toute la mesure du possible, grâce à l'esprit d'initiative et au cran de notre ministre du travail, l'honorable M. Edgar Rochette.

JEROME.

A LA COMMISSION D'ELECTRICITE DE QUEBEC

Une importante addition au réseau de distribution électrique des districts ruraux de la Province sera complétée sous peu. Il s'agit de la région située au sud de Laprairie et entre Chambly et Saint-Philippe de Laprairie.

Plusieurs compagnies distribuent l'électricité autour de cette région, mais aucune, jusqu'à présent, n'avait jugé nécessaire ou profitable d'étendre son réseau dans cette partie pour ainsi dire neutre du territoire.

Deux ordonnances de la Commission d'Electricité de Québec enjoignent à la Shawinigan Water & Power Company et à la Gatineau Power Company de desservir les cultivateurs qui habitent ce riche territoire situé à quelques milles seulement de la Ville de Montréal. La compagnie Shawinigan Water & Power desservira les rangs de Saint-Joseph de Chambly, de la Bataille, Saint-François de Borgia, Saint-Grégoire, Haut de la Rivière de Montréal, Saint-Raphaël et Saint-Claude. De son côté, la Gatineau Power Company devra construire des lignes dans les rangs Fontarabie, Saint-Joseph et Saint-André.

Il s'agit en tout de la construction d'environ 38 milles de lignes rurales, et de la fourniture d'énergie électrique à environ 160 cultivateurs. D'ici à ce que la Commission d'Electricité de Québec ait établi des tarifs définitifs, ceux actuellement en cours, dans les districts desservis par les deux compagnies, seront appliqués à ces nouveaux réseaux.

L'UNION NATIONALE EST EN REALITE LE PARTI CONSERVATEUR

UNE DECLARATION DE M. PHILIPPON

M. Horace Philippou, secrétaire du comité central de l'Action Libérale Nationale, vient de faire une déclaration claire et précise où il refuse au parti conservateur le droit d'usurper le nom d'Union Nationale. Voici ce qu'il dit à ce sujet :

CHIFFON DE PAPIER

"La prétendue 'Union Nationale' d'aujourd'hui n'est plus l'Union Nationale du 7 novembre dernier pour cette première raison qu'elle ne s'appuie plus sur le pacte du 7 novembre 1935, dont on a délibérément fait un chiffon de papier.

"Cette prétendue Union Nationale d'aujourd'hui n'est plus l'Union Nationale du 7 novembre dernier, à laquelle j'ai adhéré et pour laquelle le peuple de cette province a voté, pour cette deuxième raison, que voici : Pour qu'il y ait union, au sens de l'entente de novembre dernier, il faut une association de deux groupes. Or l'Action Libérale Nationale, l'un des deux groupes qui étaient parties à l'entente susdite, s'est retirée officiellement de cette 'Union Nationale', depuis le 17 juin dernier, c'est-à-dire à la suite de la rupture, amenée par monsieur Duplessis, du contrat qui avait donné naissance à cette Union Nationale Duplessis-Gouin. J'ai dit 's'est retirée officiellement', et je le prouve. Monsieur Gouin, chef de notre mouvement, et monsieur Edouard Lacroix, son premier lieutenant, ne font plus partie de cette 'Union Nationale'. Les deux présidents de districts, monsieur Monk pour Montréal, monsieur Demers pour Québec, n'en font plus parti également. Il en est de même des secrétaires, des trésoriers et des organisateurs des districts de Montréal et de Québec, ainsi que du secrétaire du Comité Central et des autres collaborateurs officiels ou pionniers de l'Action Libérale Nationale. Il n'y a donc plus, en réalité, et officiellement, dans cette 'Union Nationale' qu'un seul des deux groupes qui s'alliaient en novembre dernier, c'est le groupe conservateur, et partant, la prétendue 'Union Nationale' d'aujourd'hui n'est plus, pour cette deuxième raison, celle effectuée en novembre dernier et à laquelle j'avais adhéré. Et de même qu'à la dissolution de toute société commerciale, chacun des associés doit reprendre son identité première et le nom qu'il portait avant l'association, de même le groupe conservateur doit aujourd'hui, en toute décence, cesser d'emprunter le nom de l'Union Nationale et reprendre, en toute honnêteté son véritable nom de 'conservateur'. La chose lui serait d'autant plus facile que monsieur Duplessis élu chef du parti conservateur provincial à la convention de Sherbrooke, n'a pas encore, que je sache, démissionné comme tel. Du reste, nos amis conserva-

teurs savent, les organisateurs et souscripteurs plus que tous les autres, qu'ils assistent actuellement, et grâce au mouvement de l'Action Libérale Nationale que nous avons lancé en 1934, à la reconstitution secrète du parti conservateur provincial. Ceux qui, parmi nos amis conservateurs, ne sont pas des dupes, l'avaient déjà, sans discussion, car pour eux, les faits sont les faits, et Duplessis ne veut pas nécessairement dire duplicité.

TROIS RAISONS

"Trois autres raisons me confirment encore que la prétendue 'Union Nationale' d'aujourd'hui n'est plus celle du 7 novembre dernier, et je les trouve, sans peine, dans les principes que nos alliés d'hier défendent aujourd'hui, dans leurs méthodes de lutte, puis dans les ricanelements singuliers de la presse bleue. Les principes? Depuis plus de quinze jours, pas un des orateurs n'a même mentionné le programme de l'Action Libérale Nationale, qui était pourtant le seul adopté lors de l'entente du 7 novembre. On parle vaguement, au cours des assemblées, d'un programme quelconque, imprécis autant qu'incohérent : je ne reconnais plus le programme dont nous avons, avec tant de dévouement et de sacrifices pourtant, généralisé l'idée à travers toute la province depuis plus de deux ans. Les méthodes? Naguère nous faisions une lutte d'idées, une lutte de principes; aujourd'hui, ce ne sont plus, chez le trop grand nombre de nos alliés d'hier, qu'invectives et personnalités de mauvais aloi, trop souvent, exemples : "apaches en redingote, traître, renégats, fils de Judas, sangues, écumeurs, veaux à la crèche, fripouilles, vampires", etc., etc., voilà quelques-unes des plus suaves expressions relevées au hasard des lectures que j'ai faites de certains discours "nationaux". Dans cet abus de langage je ne reconnais plus nos alliés d'hier. L'exemple grégorien est mauvais conseiller, peut-être? C'est triste, avouons-le, ce n'est pas avec des méthodes semblables que nous avons lutté, depuis

deux ans. Nous avions, je crois, une tout autre façon de défendre les intérêts du peuple, et de l'instruire de nos possibilités de restauration sociale et économique.

LA PRESSE BLEUE

"Quant à l'attitude de la presse bleue, elle est absolument caractéristique. Le public peut en observer les ricanelements singuliers, tous les jours...

"Je résume. La prétendue 'Union Nationale' d'aujourd'hui n'est plus celle de novembre dernier à laquelle j'ai adhéré : parce que le pacte qui avait donné naissance à la première est absent de la dernière, parce que l'un des deux groupes, le nôtre, ne fait plus partie de l'Union Nationale d'aujourd'hui, en enfin, parce que ladite Union Nationale d'aujourd'hui ne reconnaît plus notre programme, et emploie dans ses méthodes électorales, entre autres dans ses assemblées, des allures et des attitudes qui ne sont pas les nôtres. Pour ces raisons je ne puis consentir à tromper délibérément le peuple, quand même l'on m'offrirait de nouveau les plus intéressants avantages.

RACONTEZ CES

Me X... qui est en train de plaider, s'aperçoit soudain qu'un des juges somnolle.

Et comme Me X... est aussi vaniteux et aussi grincheux que peu éloquent, il s'arrête tout à coup.

— M. le président, dit-il j'attendrai pour plaider que monsieur le conseiller ait fini de dormir.

Le président alors, d'un ton paternel :

— C'est que lui, il attend peut-être pour avoir fini de dormir, que vous ayez fini de plaider.

DIGNE DE CONFIANCE

A un vagabond qui demandait à gagner une bouchée de pain, une femme répliqua : "Si je pouvais me fier à vous, je vous laisserais aller lever les œufs au poulailler."

"Madame", répondit le vagabond avec dignité :

"J'ai été gérant d'une maison de bain pendant 15 ans et je n'ai jamais pris un bain.

LAFLAMME & BOURASSA

Successeur de C.-E. LAFLAMME

MANUFACTURIERS DE PRODUITS EN BETON, GRANIT, TERRAZO, etc...

Pour tous vos travaux d'aqueduc, d'égoûts, de drainage, pour vos cheminées et pour vos constructions en général où il vous faut des matériaux en ciment de lère qualité, VEENEZ NOUS VOIR

Nous ne craignons pas que nos marchandises soient soumises à des épreuves faites ou par compression ou par immersion, et nos prix défient toute compétition.

ADRESSE TELEPHONE
Usine : Près du Collège Commercial Usine : 328
Résidence : 484 rue Fournier. Rés. : 67

Saint-Jérôme, P. Q.

Causerie du dimanche

HISTOIRE DE BELLES-MERES

Par CELIBER

Dédié à Jean X... MONTREAL

Un dimanche du mois dernier, une circonstance bien peu banale m'amena dans le nord de la province. Mes affaires terminées, je m'arrêtai à une hôtellerie dont on m'avait dit et avec raison, beaucoup de bien. Il me tardait d'ailleurs de me reposer d'un chemin dont l'état m'avait presque ahuri et d'expliquer de ma pensée le chagrin d'un insuccès dont je n'étais pourtant pas responsable. Je passai à la salle à dîner, presque remplie à ce moment, mais l'opportunité me fut offerte d'occuper une petite table en bordure des grandes fenêtres qui donnent sur le lac X... Rien ne me parut plus agréable que mon petit coin ; de là, je voyais le lac, semblable à un grand miroir plein de morceaux de soleil ; au loin, une barque à voiles avançait, se détachant sur le fond noir d'une montagne boisée ; plus près, des baigneuses s'amusaient avec un ballon d'enfant ; plus près encore, sur le sable fin de la rive, des marabouts qui jouaient. En face de moi, aux tables ruisselantes de propreté, des convives dont les toilettes légères et les rires prolongés égayaient le local. A ma table, seul et content de cette intimité, je laissais des riens circuler sur ma pensée, aussi fugitifs qu'imprécis. Mon regard errait à droite et à gauche, puis se perdait à l'horizon, sur la cime des montagnes, s'arrêtait sur le lac tranquille et une petite brise qui venait du large, me caressait la fi-

gure et me donnait cet apaisement qu'on ne trouve pas ailleurs que dans la grande nature.

J'en étais au dessert. Je prolongeais le plaisir de me sentir heureux quand brusquement, une main se posa sur mon épaule. Je n'avais pas aussitôt fait un mouvement de contrariété que m'apparut, au milieu d'un sourire de dimanche, la figure grassouillette de Jean X... un vieil ami de collège.

Une toute autre rencontre m'eût totalement exaspéré. Adieu, rêves, songes, calme, illusions! Pour l'ami Jean, j'étais prêt à faire le sacrifice de ma solitude, d'autant plus et d'autant mieux que nous nous entendions très bien au collège et que je ne l'avais vu depuis bientôt six ans. Poignées de mains répétées, compliments d'usage, etc. La voix de Jean, une voix qui faisait au séminaire le désespoir des autorités, était demeurée aussi sonore que vibrante. Elle remplissait tout le local, au grand scandale d'une dizaine de convives retardataires dont les yeux braqués sur nous disaient tout un mécontentement. Mais, sur mon avis, sa voix s'amolir, perd de l'ampleur, faiblit et devient confidentielle.

— Ma femme m'accompagne. Un bijou ! Jolie ! Instruite ! Bien taillée ! Une perfection, quoi ! J'ai "chancé" je te le confesse. La belle-mère m'accompagne. C'est mon désespoir. Un vrai démon ! Il ne lui manque que des cornes. Insupportable, curieuse, bavarde, en-

tremetteuse, coléreuse ; un spécimen rare ! Je te dis que je me damne. Et tout ça provient du fait qu'un beau matin, je me suis hasardé à lui demander si "on vivait vieux dans sa famille"... Depuis ce temps, elle... Attention, les voilà !

Deux dames venaient vers nous. La plus âgée : grande, démarche autoritaire, maintien arrogant de la tête, beauté fanée, yeux sévères et fouilleurs ; la plus jeune : grande, démarche aimable, maintien réservé, regard doux et tendre, figure rayonnante de joli et de fraîcheur. Présentations, puis révérences. La vieille dame déclare sur le champ qu'il nous faut nous réunir à une table à quatre couverts. Déplacement. Silence. Je risque quelques observations sur la température que je déclare charmante ; la vieille répond que les hommes ne s'entendent ordinairement pas en climatologie. Second silence. La belle-mère prend la parole pour de bon.

Je crus devenir fou. Je sirotais mon café en refoulant une nervosité voisine de la colère. Pour une première fois, je parvenais à comploter le martyre de ces pauvres gendres aux prises avec des belles-mères à l'humeur belléreuse. Tout le long du repas, la duègne fut revêche, grincheuse, acariâtre. Elle débuta par une critique à fond de train sur le menu, pourtant très bien préparé ; puis se plaignit de crampes d'estomac et profita de la circonstance pour maudire tous les médecins ; fulmina bientôt contre la chaleur, réclama de la brise et au dessert, se mit en frais d'adresser, sous forme de litanies, toute une série de remontrances à son pauvre gendre : sur sa vitesse excessive en auto, sur son maintien à table, sur le noeud de sa cravate, sur sa mauvaise habitude de manger trop vite, etc. Ce long chapitre se terminait par une longue et tumultueuse péroraison sur l'égoïs-

me des hommes, ce qui était très peu flatteur.

J'ouvris par deux fois la bouche, mais ma langue, obéissant à un regard de l'ami Jean, tourna follement dans son logis, deux minutes durant.

Le repas prit fin. Ma politesse commençait à souffrir. Les dames quittèrent la pièce, après que la belle-maman eût pris le soin d'attarder à bavarder. Nous échappâmes, l'un et l'autre, un profond soupir de soulagement. Puis, se tournant vers moi, il me lança cette question, semblable à une éruption de volcan :

— Comment la trouves-tu ?

De telles questions sont pour le moins embarrassantes, et comme je cherchais à bredouiller une réponse, la moins cruelle possible, il répondit pour moi de la façon que je l'aurais fait, au point que j'en demeurai tout à fait surpris :

— Folle à conduire à l'asile ! Et la tienne ?

— Je n'ai pas encore à m'en plaindre... Mais j'augure qu'elle sera de beaucoup moins extravagante que la tienne... Mais où vas-tu donc ainsi ?

— A Mont-Laurier, mon vieux... Je la "dump" à Mont-Laurier... Je préférerais la conduire au cimetière... Mais elle a une santé de fer ! Elle m'entertera, c'est certain... Impossible que je prenne même un petit verre d'eau minérale ! Vieille radoteuse ! En tout cas, advenue que pourra ! La journée où je me fâcherai, tu entendras de mes nouvelles par la voix des journaux... Laissons ça de côté pour le moment !... Parle-moi de toi, de ta position, de ta famille !... J'allais justement lui donner quelques détails, quand une voix, qui parlait de l'escalier, nous secoua tous deux, tant elle était autoritaire et brève. Nous prêtâmes l'oreille.

— Jean ! Jean ! Qu'est-ce que

vous faites ? Montez vite ! Hâtez-vous !

Il me regarda, découragé, les yeux suppliants. J'en attrapai le hoquet. Je le vis se lever, me servir la main puis s'éloigner, après avoir dit, avec un juron que je ne puis écrire :

— La gueuse ! Je vais lui tordre le cou, c'est promis !

La servante s'approcha de moi, puis bien doucement, me dit :

— Qu'en pensez-vous, Monsieur ?

— Ce que j'en pense ? Voilà ! Le diable couche certainement avec cette femme !

Elle me regarda, sourit, et s'éloigna, un peu de rouge sur la figure.

On a dit bien du mal des belles-mères, et je ne voudrais pas à mon tour pêcher de ce côté. Je n'y ai pas d'ailleurs aucune raison. Mais je soutiens que Jean y a droit et que cette persévérance, ce calme, cette patience prouvent hautement sa grandeur d'âme. Voilà ce que c'est d'être trop bon ! Et fait assez curieux, rares sont les gendres qui n'aient pas de griefs sérieux contre leurs belles-mères ! Est-ce par snobisme ? Est-ce une mauvaise habitude qui se contracte ? Un humoriste français disait qu'il fallait bien que les belles-mères s'amussent à quelque chose, et que rien ne leur valait ce plaisir d'éprouver par instants l'amour de ceux à qui elles ont donné leurs filles. Argument qui n'apaisera jamais les gendres. Adam n'eut pas à se plaindre de la sienne, et j'entends des hommes souligner, avec quelques doses d'ironie, qu'il fut bien heureux, le brave homme !

Edouard Pailleron a jadis écrit une très charmante légende sur les belles-mères. Je me suis permis de l'imiter, de faire plusieurs altérations, et je prie les dames, qui sont ou peuvent devenir belles-mères, d'en rire comme je le fais moi-même. J'adresserai une copie du journal à mon ami Jean ; je sais

fort bien qu'il trouvera l'occasion de la faire lire à sa belle-maman chérie ; peut-être lui apprendra-t-il ainsi de quelle manière les autorités du ciel traitent les pauvres gendres qui, toute leur vie, ont subi sans se plaindre jamais, les caprices et les exigences de leurs belles-mères.

Ce jour-là, tant de candidats s'étaient présentés à la porte du ciel, que le soir venu, saint Pierre n'avait plus qu'une place à accorder. Et pourtant, un grand nombre d'âmes vertueuses se pressaient autour du portier céleste, et réclamaient à grands cris l'accès du paradis.

Menacées de passer la nuit dans les limbes, les âmes faisaient tout à tour valoir leurs droits à l'éternelle béatitude et se bousculaient pour se rapprocher de l'introduit leur sacré. Elles vociféraient toutes pour se faire entendre, et comme elles parlaient toutes à la fois, saint Pierre ne savait ni que dire ni que faire.

Cependant, au-dessus du bruit, éclataient en phrases plus distinctes quelques-uns des titres qu'alléguaient pour entrer au ciel les pauvres victimes de la terre :

— J'étais honnête quoique pauvre !

— Et moi, honnête bien que riche !

— Moi, professeur d'université !

— Moi, gérant de banque ! Que de pauvres j'ai assistés !

— Moi, député ! J'ai bien fait mon devoir !

— Moi, j'ai souffert toute ma vie !

— C'est bon ! C'est bon ! disait saint Pierre. Fichez-moi la paix ! Une voix faible se fit entendre au cours d'une acclamation :

— J'étais mariée ! exhala-t-elle.

— Par ici, bonhomme ! fit l'apôtre.

Et l'on vit s'avancer une pauvre âme, maigre, fripée à étonner les morts eux-mêmes.

L'assistance murmura plaintive-

ment et saint Pierre fit un geste de pitié en se dirigeant vers la porte afin de lui accorder la dernière place.

L'âme du martyr le suivit, et elle allait passer d'embellie, quand une autre âme se jeta au-devant d'eux, une âme apocryphe, chauve et obèse celle-là :

— Et moi, je l'étais aussi ! rugit-elle avec colère.

Saint Pierre, embarrassé, s'arrêta :

— Mais moi, reprit la première d'une voix faible comme un soufflet, je l'ai été trente ans !

— Un instant ! tonna l'âme obèse, quelle figure avait votre femme ?

— Elle était belle ! susurra l'âme fripée.

— Et quel caractère ?

— Elle était bonne, mais elle ne m'aimait pas !

— Et bien, meugla l'autre en triomphant, ma femme était horriblement laide, et avec ça, hargneuse ! et elle m'adorait !...

— Miséricorde ! dit saint Pierre, et il mit la clef dans la serrure.

L'âme fripée se tendit dans un suprême effort :

— Arrêtez ! cria-t-elle, en râlant, arrêtez ! La mienne avait sa mère, et ma belle-mère restait avec nous !

— Oh ! oh ! fit l'apôtre en le saluant que ne le disiez-vous pas plus tôt ? C'est un véritable martyre que de vivre avec sa belle-mère ! Vite, entrez ! Car, je vous le dis ; en vérité, vous avez gagné trois fois le paradis éternel, et je vous ferais obtenir une place tout près du Père, dans le royaume des élus... Vite, entrez !

Et la porte se referma.

Jean ira certainement au paradis. C'est la grâce que je lui souhaite.

CELIBER.

Juillet 1936.



Remerciements

M. Joseph Fortier et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion de la mort de Madame Fortier, soit par offrandes de fleurs, messes, bouquets spirituels, télégrammes, cartes de sympathie, visites ou assistance aux funérailles.

Offrandes de fleurs. — M. Joseph Fortier, M. Clément Fortier, Mlle Marie-Paule, Camille et Colette Fortier, Mlle Lucienne Larivière, M. et Mme Paul Langlois, Mlle Pauline Langlois, famille C.-H. Moineau, Madame Godfrey Langlois, famille Thomas Fortin, Dr et Mme Charles Langlois, Mme Gaston Maillet, M. et Mme Roger Maillet, M. et Mme Roland Maillet, M. et Mme Guy Barcelo, Madame D. Hirbour, Honorable André Fauteux, Honorable Hector Champagne, Juge et Mme Donat Lalande, Dr et Mme J.-R. Brals, M. Jean Rolland, — Madame Camille L. de Martigny, M. Jacques L. de Martigny, M. Camille L. de Martigny, M. et Mme Alfred Lapointe, famille J.-Albéric Sigouin, Dr et Mme Charles Contant, Dr et Mme Georges Deshaies, Dr Massie Monat, M. et Mme Léopold Nantel, famille de feu F.-X. Prévost, M. et Mme Athanase Latour, M. et Mme Lauréat Marcoux, M. Honorius Duval, Mlle Jeanne Gagné, M. Raymond Raymond, M. et Mme L.-L. Legault, M. Guy Legault, M. et Mme H. Guévremont, Madame J.-G. Nysson, Mlle Gaétane Gaudry, M. Napoléon Castonguay et Paul Simard, M. Laurent Geoffrin, Mlle Ang. Gernaey, M. et Mme Arthur Labrecque, les membres de la chorale de Saint-Jérôme, Madame Laurette-L. Parent, Mlle Rolande Marchand, Jeanne Lorrain, Etienne Taillon, Simonne Castonguay, Laurette Cardinal, Aline Lebeau, Blanche Bélanger, Madeleine Léonard, Madeleine Michaud, Betty Gilmore, C.-J. Sanderson, Louise Prévost, Henriette Parent, Suzanne Brunelle, Mlle Cécile Forget, Jacqueline Rhéaume, Jeannette Harboure, Juliette Beauvais, Lucienne Beauvais, MM. Claude Michaud, René Lavigne, Maurice Riopel, Guy Michaud, Roland Cadieux, René Bisson, Edouard Toupin, Jacques Toupin, Rosario Nadon, Léopold Guay, Raoul Pilon, Isidore Auger.

Télégrammes : M. et Mme Jean Langlois, M. et Mme Maurice Langlois, Mme Raoul Cloutier, Honorable Jules-Edouard Prévost, Honorable Juge J.-L. S.-Jacques, Honorable Juge et Mme H.-A. Fortier, M. L.-E. Parent, député, M. Jean Rolland, Madame Roger Valois, Mlle Bienvenue, famille Paul-E. Leroux, R. Père Ubald Langlois, o.n.i., Mme Lucie-L. Rowe, Dr et Mme Jules Prévost, M. et Mme Maurice Bernardin, Dr et Mme J.-A. Landry, M. et Mme Gabriel Gaudry, M. et Mme Luc Marchesseault, M. Petrus Fortier, M. et Mme Charles Gaudet, famille Thomas Dussault, M. et Mme Janvier Fortier, famille Charles-E. Bachand, M. Emile Prévost, M. J. Guindon, Mme Clémentine Lapointe O'Shea, M. Ben. Marchesseault, M. et Mme Albert Pilon, M. Joseph Demers, M. C.-H. Robillard, Mme Alfred Guévremont, M. Maurice Goudreau, M. Olivier Rolland, Abbé Philippe Perrier, M. C.-H. Lalonde, M. et Mme W. Ménard, M. et Mme Ernest Denault, famille F.-X. Barcelo, M. Albert Beaudry, M. et Mme Jean-B. Paul, Madame F.-X. Prévost, M. et Mme Desmarais, Mlle Germaine Dallaire, M. et Mme R. Dolbec, M. et Mme E. Moineau, M. et Mme Gérard Léonard, Mme et Mlle Chevalier, M. et Mme Georges Guévremont, Dr et Mme L. Dubreuil, famille Adolphe Clément, M. et Mme Georges Méthot, Mlle Denault, M. L.-A. Marchesseault, M. Jean-E. Clerc.

Messes : Mgr Pierre Langlois, M. et Mme Joseph-Henri Codère, M. Vincent Fortier, Mme Percy Villeneuve, Mlle Aline Bienvenue, M. J.-H. Langlois et Mlle Marguerite Langlois, M. et Mme Maurice Langlois, M. et Mme Gaëtan Valois, Mme J.-E. Valois et ses fils, Mlle Suzel Moineau, Mme A. Marin, famille J.-E. Carmel, M. et Mme Ro-

drique Langlois, Mme Juliette Leroux-Raymond, M. et Mme Tancrede Marsan, Mlle Cyprien Langlois, M. et Mme Aimé Langlois, M. et Mme P.-E. Primeau, M. et Mme Chs-Ed. Marchand, M. et Mme Henri Rolland, M. et Mme Jean Simard, familles Marchesseault & Picard, M. J.-W. Cyr, M. Germain Thidale, M. et Mme Jean-Ch. Marchand, Dr et Mme A. Chertier, M. Maurice Demers, les Dames Patronesses du Dispensaire, l'Association Chorale de Saint-Jérôme, famille C.-A. Lorrain & Fils, famille Brunet, M. et Mme Samuel Poitras, Dr et Mme Yvan Boudreau, M. et Mlle Teasdale, Léonard & Léonard, notaires, M. et Mme J.-P. Rolland, M. et Mme Georges Ouellette, Dr et Mme L.-A. Dionne, Mme S.-G. Laviolette et Mlle Marie Hillman, Dr et Mme A. Bertrand, famille Boucher, Mme Renaldo Guillemette, Mlle Hermine Marchesseault, M. et Mme C.-R. Garneau, M. et Mme Henri Gérin, M. et Mme Georges-H. Morel, M. et Mme H. Francoeur, M. et Mme Louis Codère, Mme Geo-A. Bourgoin et Mlle Bourgoin, M. et Mme Eugène Codère, Mme et Mlle Bourgoin, M. et Mme C.-E. Trotter, famille L.-J. Codère, M. et Mme Léopold Chevalier, M. et Mme Eugène-F. Marchand, M. et Mme Arthur Hirbour, Mme Gédéon Rochon, famille Zénon Binette, Mme Françoise S. Whitney, Mlle Pauline Cadieux, Mme J.-B. Primeau et sa famille, M. et Mme Emery Lebrun, et Mlle A. Mathieu, famille Charles Campeau, Les Institutrices de l'Ecole Saint-Joseph, Mme Edouard Marchand, M. et Mme L.-A. Michaud, Mme Buzell et Mlle Jeanne Marchand, famille E. Bertie, famille Landry, M. et Mme Emile Bachand, Dr et Mme L.-R. Vézina, M. et Mme Paul Courtois, Mme Horace Tessier, Mme M.-A. Drapeau, M. et Mme Jules-Edouard Prévost, Mlle I. Champagne, A. Marchesseault, S. Beaulieu, M. Dalmé, Mme M. O'Bready, Honorable Juge et Mme H.-A. Fortier, Mme C.-B. Major, famille M. Caron.

Bouquets spirituels : Le personnel du Pensionnat Notre Dame des Anges, de Saint-Laurent, Révérend Mère Marie de Sainte-Béatrix du Sacré-Coeur, s.s.c., les Religieuses de Sainte-Anne du Pensionnat des SS. Anges, de Saint-Jérôme, R. S. Germaine-Thérèse, religieuse de la Providence, M. Henri Langlois, M. et Mme T. Toupin, M. et Mme L. Massue, M. et Mme R. Massue, M. et Mme A. Massue, M. et Mme A.-J. Monat, famille Alphonse Dupré, M. et Mme Marcel Gagné, M. et Mme Joseph Murphy, Mlle Marguerite Filion, Mme A.-L. Perrault, Pierre Marielle, Lucile et Claire Langlois.

Symphonies : M. et Mme C.-L. Langlois, Mlle Cécile Langlois, Honorable Fabre-Surveyer, M. et Mme Gérard Brunelle, M. et Mme Guy-A. Boyer, M. et Mme J.-H. Boudreau, famille Ls-G. Mireault, Dr et Mme Rosario Lapointe, famille Elie Meunier, M. et Mme L.-C. Taillon, M. et Mme Henri Chalut, M. et Mme J.-A. Lessard, M. et Mme Henri Daoust, M. et Mme G. Cadieux, M. et Mme R. Castonguay, Notaire et Mme Gustave Léonard, M. et Mme Paul Gaudreau, M. et Mme Emile Lauzon, M. et Mme François Gaudreau, Dr et Mme J.-C. Doucet, Notaire et Mme Aimé Langlois, M. et Mme Neuville Belleau, Mrs W. H. Sanderson, M. Jean-T. Lemont, R. S. M. de S. Clarisse, r.s.c., M. et Mme Paul-H. Massue, Mlle Eugénie Prévost, MM. Roland et Gabriel Langlois, Mlle Hélène Lachance, M. Marcel Goulet, Mlle Fernande Marchand, Mlle Claire Goulet, M. et Mme Hermann Barrette, Mlle Marie Magnan, M. et Mme Arthur Prévost, M. Jean Labrèche, Dr Charles-Aug. Gauthier, M. et Mme Geo. Allaire, Mlle Marguerite Trudeau, Mme Emery Cadieux, Mlle D. Cadieux, famille H. Longpré, Mlle Simone Guénette, famille J.-P. Fortier, famille Jos. Savage, M. et Mme Achille Parent, M. et Mme Adrien Beaudry, Mlle G. Mathieu, M. J.-O. Prendergast, Mlle Marie Prendergast, famille J. Lavigne, M. et Mme O. Lavigne, M. Claude Michaud, M. et

NOUVELLES DE PARTOUT

BENEDICTION D'UN PONT A PIEDMONT

Plusieurs centaines de personnes ont assisté, dimanche après-midi, à la bénédiction d'un pont que la municipalité de Piedmont, grâce à des octrois du gouvernement provincial, a fait construire sur la rivière du Nord, pour remplacer le vieux pont, construit il y a vingt ans, et devenu, ces dernières années, complètement dangereux. Ce fut une très belle fête, rehaussée par la présence de M. l'abbé Gohier, curé de Saint-Sauveur, de M. l'abbé Moreau, de l'Université de Montréal, de plusieurs prêtres des environs et des représentants des diverses localités du comté.

Cette cérémonie était sous la présidence de M. Joseph Cagliesci, maire de Piedmont, et le pont portera désormais son nom. Le pont fut béni par M. le curé de Saint-

Mme P. Filion, famille Camille Dion, M. et Mme L.-R. Thémens, famille A.-C. Laplante, famille S. Lawton, M. et Mme Edgar-A. Dionne, Mlle Thérèse Rochon, M. et Mme O. Leblanc, M. Henri Langlois, ptre, Mlle Marielle Langlois, famille J.-A. Bourbeau, M. et Mme E. Ouellette, M. et Mme L. Parent, famille H. Forest, M. et Mme E. Locas, M. et Mme L. Fortier, Docteurs Bertrand, Gaudet et Boisvert, M. Hilaire April, Mlle B. Drouin, M. et Mme O. Gingras, M. et Mme D.-U. Lacasse, M. J.-E. Trudel, M. et Mme J.-E. Leduc, famille C. Maringer, M. et Mme P. Contant, Mlle E. Robitaille, Mme A. Duclos, M. et Mme J.-E. Rainville, M. Y. Mesnard, M. et Mme Eug. Saint-Vincent, M. et Mme Jos. Saint-Vincent, M. Francis Mackay, M. et Mme E. Lahaye, Mlle G. Daunais, Mlle C. Gohier, Mlle N. Proulx, M. A. Cinq-Mars, M. et Mme J. Léveillé, Mlle Marguerite Monat, C. Crépeau, Paquette, M. et B. Pelletier, B. Lorrain, L. Blain, B. Lepine, A. Bourdon, Morrau, L. Trudel, T. Magnan, P. Poirier, J. Rolland, N. Lalonde, Y. Bertrand, C. Tassé, Monat, C. et L. Crevier, S. Drouin, A. Danseur, C. Dansereau, R. O'Bready, G. Smith, L.-B. Champagne, Mlle G. Lecours, C. Fontaine, Laine, G. Langlois, J. Lavigne, J. Lemieux, G. Ostiguy, L. Ledoux, S. Dupré, J. Duquette, L. Provencier, M. Lamarre, B. Marchand, Mlle A. Beaudoin et famille, les familles : O. Millette, E. Richer, A. Labonté, J.-D. Viger, H. Trudel, A. Clark, A. Desrosiers, H. Limoges, J.-H.-A. Labelle, H. Duval, MM. et Mmes A. Léveillé, G. Bousquet, A. Jacob, L.-C. Mercure, D. Brind'Amour, O. Paquette, R. Maurice, R. Castonguay, S. Lebel, G.-E. Hamel, fils, L. Cadieux, B. Filion, R. Normandin, R. Brousseau, P. Gaudreau, G.-G. de Tonnancour, J.-P.-L. Bérubé, L. Labombe, W. Tassé, A. Langlois, J.-E.-C. Daoust, R. Désilets, J.-G. Roy, J.-L. Roussel, J.-C. Laurendeau et famille P. Sainte-Marie, Dr et Mme J.-M. Roussel, Dr et Mme A. Frappier, Dr et Mme B. Rochon, Dr et Mme J.-P. Joly, Notaire et Mme N. Forest, Mmes : A.-O. Lalonde et famille, J. Filion, C. Prévost-Lamarre et ses enfants, P. Pauzé, J.-S. Morand, A. Parent, A. Ducharme, Leclerc, F. Lecours, MacMillen, C.-E. Guertin, G.-G. Héroux, C.-R. Devlin, P.-E. Marchand, L.-P. Léveillé, R. S. Marie de Saint-Charles Garnier, s.m.r., R. S. Thérèse de Jésus, rel. ad. du P.S. R. S. M. de Sainte-Léontine, r.s.c., R. S. M. de BonSecours, s.s.a., F. Roméo Thibodeau, p.B., Quatuor des Alouettes, Association des Chanteurs de Montréal, MM. Jean Goulet, Juge Joseph Archambault, J.-M.-G. Lamoureux, G. Bossinotte, L. Cossette, H.-J. Lejour, R. Poirier, notaire Vermette, J.-H. Desjardins, W. Prud'homme, L. Derome, H. Archambault, G. Thibodeau, G.-E. Filiatrault, J.-A.-N. Desjardins, J.-L. Blanchard, notaire, D. Geoffrin, G. Gibeault, C. Jutras, Dr E. Grignon, Laurendeau & Laurendeau, avocats, personnel du Bureau de Poste et plusieurs autres.

Sauveur-des-Monts, M. Gohier ; Madame Cagliesci, en sa qualité de mairesse, ouvrit solennellement le pont à la circulation en coupant le ruban tricolore qui le fermait tandis que Monsieur Cagliesci brisait la traditionnelle bouteille de champagne.

A l'issue de cette cérémonie, plusieurs discours furent prononcés et les orateurs furent tour à tour présentés par M. Cagliesci, lui-même. Portèrent la parole, MM. l'abbé Gohier, M. l'abbé O. Morault, recteur de l'Université de Montréal, le R. P. Benoit Maltempi, du Mont-Carmel, MM. L.-E. Parent, député fédéral du comté de Terrebonne, Maurice Demers, candidat libéral provincial, Lionel Bertrand, C.-H. Trotter, Dr J.-O. Lapointe, maire de Saint-Sauveur. L'honorable M. David s'était fait excuser de ne pouvoir assister à cette fête, mais son nom fut largement applaudi quand les divers orateurs soulignèrent que c'était grâce à son intermédiaire que le gouvernement avait accordé les octrois nécessaires à la construction de ce pont.

Le pont est en béton armé, très joli d'apparence, et a été construit par les entrepreneurs Laflamme et Laflamme, selon les données du génie moderne. Il mesure 156 pieds de longueur et 24 pieds de large. Son coût est de \$23,000.00.

Après les discours, il y eut une réception au Piedmont Country Club dont M. Cagliesci est le propriétaire. Un programme musical fut exécuté, et le tout se termina par un banquet dont le menu, en grande majorité, comportait des mets italiens.

Parmi les invités, nous avons remarqué la présence de MM. Joseph Cagliesci, maire de Brébeuf et préfet du comté ; Evariste Brousseau, maire de la paroisse de Sainte-Thérèse ; Athanase Comtois, maire de la paroisse de Terrebonne ; Ernest Bessie, maire de la paroisse de Sainte-Agathe ; Arthur Forget, maire de Sainte-Lucie ; Arthur Gohier, maire de Saint-Hippolyte ; MM. Liguori Desjardins et A. Lévesque, de Terrebonne. M. C.-H. Robillard, maire de la ville de Sainte-Thérèse assistait aussi à cette réunion, invité de M. Cagliesci, de même que MM. Emile Lauzon et Adolphe Clark, de Saint-Jérôme.

Nos félicitations à M. Joseph Cagliesci, maire de Piedmont, pour la superbe réunion qu'il organise en cette circonstance, et nos félicitations à la municipalité pour le beau pont qui fait l'admiration de tous les passants.

GRANDE TOMBOLA A SAINT-HIPPOLYTE

Une tombola est une organisation fort populaire dans nos campagnes et les paroissiens de Saint-Hippolyte, de concert avec leur curé, viennent d'en organiser une qui sera très en vogue, si on tient compte que les recettes sont destinées exclusivement au profit des oeuvres paroissiales. Cette tombola s'ouvre ce soir, et durera jusqu'au 9 août prochain. Voici le programme officiel qu'on nous communique et que nous sommes heureux de publier.

Jeudi, 30 juillet : Ouverture de la tombola ; bénédiction des kiosques par Monsieur le curé de Saint-Hippolyte, M. Cléophas Pigeon.

Vendredi, 31 juillet : Soirée sous le patronage des touristes des lacs L'Abime et Fournelle.

Samedi, 1er août : Soirée sous le patronage des organisateurs des régates annuelles du Lac l'Achigan.

Lundi, 3 août : Soirée sous le patronage de M. et Mme Arthur Gohier, maire de Saint-Hippolyte, de Messieurs les conseillers et de leurs épouses.

Mardi, 4 août : Soirée sous le patronage des syndics et des touristes du lac Connelly.

Mercredi, 5 août : Soirée sous le patronage de Messieurs les marguilliers de la paroisse et de tous les paroissiens.

Jeudi, 6 août : Soirée sous le patronage des touristes du lac des Quatorze-Iles.

Vendredi, 7 août : Soirée sous le patronage de Messieurs les Commissaires d'Ecole.

Samedi, 8 août : Soirée sous le patronage des touristes du lac l'Achigan.

Toute la population des villages voisins est cordialement invitée à cette tombola qui comporte, à chaque soirée, des attractions amusantes et récréatives.

Régates annuelles au Lac l'Achigan

C'est demain, samedi, 1er août, qu'aura lieu au Lac l'Achigan, les grandes régates annuelles organisées par le club Iso. Les organisateurs offriront, cette année, des régates qui dépasseront en envergure, tout ce qui s'est vu jusqu'ici, dans les Laurentides. Plusieurs prix et coupes de valeur ont été reçues déjà, pour récompenser les vainqueurs aux diverses épreuves.

ELECTIONS A SAINTE-THERESE

MM. Elphège Dubois et Eugène Charbonneau ont été réélus par acclamation, commissaires à la Commission Scolaire de la paroisse de Sainte-Thérèse. La mise en nomination pour ces deux postes a été tenue, lundi dernier. Font aussi partie de cette commission, MM. Albert Filion, Marius Desjardins, J.-Bte Huberdeau. Cette commission tiendra une assemblée la semaine prochaine, pour procéder à l'engagement des institutrices et à l'élection d'un président.

A Sainte-Thérèse

Sous la présidence de Mgr Conrad Chaumont, une cérémonie religieuse a réuni, dimanche soir, à Rosemead, plusieurs centaines de paroissiens de Sainte-Thérèse et de Sainte-Rose. On a procédé à la bénédiction d'une cloche, laquelle servira pour les besoins du culte, à la chapelle construite récemment pour accommoder les centaines de touristes catholiques qui passent l'été sur les rives de la rivière des Mille-Iles.

MM. C.-H. Robillard, maire de la ville, et Lionel Bertrand ont assisté, dimanche dernier, à la bénédiction d'un pont à Piedmont et au banquet qui a été servi, à l'issue de cette cérémonie, au Piedmont Country Club. Ils étaient les invités de M. Joseph Cagliesci, maire de cette municipalité.

M. Maurice Demers, candidat libéral dans l'élection provinciale du 17 prochain, était de passage dans notre ville, cette semaine. Il a visité de nombreux amis et traité de questions relatives à l'organisation de la lutte qu'il commencera officiellement dimanche prochain.

Le tag-day, organisé par les jeunes filles de notre ville au profit des oeuvres paroissiales, a remporté tout près de cent-cinquante dollars, ce qui est un véritable succès.

Maintenant que le haut du clocher a été réparé et que la croix a été posée sur une base solide, les ouvriers à qui avait été confié ce travail délicat, ont commencé cette semaine, à peindre l'immense coque, on compte que d'ici une dizaine de jours, tout ce travail sera terminé.

Il est fortement question que le gouvernement provincial commence, dès le mois prochain, l'élargissement de la Grande Ligne, et procède également à la réfection et à l'élargissement du bas de Sainte-Thérèse et de la route qui conduit au Pont Bélaire. Ces diverses améliorations sont demandées par les associations touristiques de Montréal, et sont devenues d'actualité. Ces travaux donneront du travail à plusieurs centaines de nos ouvriers.

M. Alphée Kimpton, président de la Commission Scolaire, a remis sa démission comme tel et comme membre de cette commission. Les commissaires choisiront un remplaçant, lors de leur prochaine réunion, et nommeront un nouveau président. Il est actuellement question de M. J.-B. Waddell, marchand de notre ville.

On parle couramment, ces jours-ci, de la venue, en notre ville, d'une manufacture américaine, laquelle emploierait plusieurs centaines d'ouvriers. Les propriétaires ont visité notre ville et ont été enchantés des conditions faites. On s'attend à ce qu'une décision soit prise, d'ici la semaine prochaine et tout laisse prévoir que notre municipalité sera favorisée.

A M. et Mme Raoul Lecavalier (née Rachel Deschambault) un fils à qui on a donné le nom de Pierre. Nos félicitations.

Plusieurs personnes de notre localité profiteront de la nouvelle loi des pensions de vieillesse. Les demandes d'inscription se feront, ces jours-ci. Inutile de souligner que cette loi apportera dans bien des foyers un peu plus de bonheur et de confort.

THEATRE GEORGES SAINTE-THERESE

Samedi et dimanche, ce dernier jour, en soirée et en matinée, le fameux film français "Le Prince de Minuit" mettant en vedette Henri Garat et Pauley. Ces deux artistes sont ordinairement amusants dans tous leurs films et "Le Prince de Minuit" nous transporte dans l'existence gale du Paris nocturne. C'est un film qui plaira. En outre, un film d'aventures, un film d'actualités complètent le programme.

Votez pour le candidat de M. GODBOUT

L'honorable C.-A. Bertrand et l'enseignement

Dans son discours radiodiffusé vendredi dernier, l'honorable Charles-Auguste Bertrand, procureur général et secrétaire de la province de Québec, a parlé de l'enseignement.

Après avoir dit qu'il professe pour notre système actuel d'enseignement primaire, secondaire, supérieur, et aussi à l'égard de nos universités un respect sans arrière-pensée, M. Bertrand ajoute qu'il y aurait peut-être lieu, de concert avec les autorités compétentes et dans le cadre de notre organisation présente, de mettre à l'étude la question de la valeur de nos préparations scolaires et classiques. Le ministre a ajouté qu'il songe à convoquer, dès la prochaine année scolaire, un grand congrès de l'éducation où ce sujet de l'adaptation de notre enseignement aux conditions nouvelles sera étudié.

L'honorable Charles-Auguste Bertrand a déclaré que le gouvernement Godbout rajustera les pensions des institutrices et revisera leurs salaires actuels, surtout en ce qui regarde la modeste institutrice de campagne. Touchant l'université de Montréal, l'honorable M. Bertrand a fait la déclaration suivante :

"J'ai mentionné nos universités et je suis naturellement amené à parler du problème de l'université de Montréal. Notre programme d'action comprend un article où nous annonçons l'intention du nouveau gouvernement de le régler et c'est la vérité que nous sommes animés des meilleurs sentiments dans ce sens : le gouvernement entend régler le problème universitaire de Montréal.

"Il ne s'agit pas d'y arriver d'ici septembre. Toute tentative dans cette direction paraîtrait tellement puérile qu'elle deviendrait suspecte. Il faudra embrasser la question avec ses ramifications et la scruter sous ses aspects multiples ; ce sera l'objet d'un travail assez prolongé et plutôt complexe dans sa solution.

"Mais ce qui touche le gouvernement et lui inspire une sollicitude bien explicable, c'est le fait brutal du besoin immédiat de secours pour parer à des conditions d'urgence qu'on nous a représentées, sûrement à bon droit, comme pressantes.

"Le gouvernement, et le secrétaire provincial tout particulièrement, sont sympathiques à cette détresse et disposés à y parer. Cependant, je vous prie de bien saisir et de retenir ce que je suis forcé d'ajouter : le nouveau gouvernement, quand il est entré en office, n'avait pas et n'a pas de budget

voté par la Chambre pour s'autoriser de puiser au trésor les sommes dont il aurait vraisemblablement affecté un montant au secours de notre université.

"Pour y arriver, il faudra que le gouvernement obtienne un mandat spécial et il importe que la population sache dans quelle position de déconfort nous sommes obligés d'opérer, même pour voir au soutien d'une entreprise que tous considèrent comme de nécessité sociale."

2 PLUS DE CORDES Supplémentaires Sous la Semelle

SEULS les Pneus Firestone vous fournissent toutes ces caractéristiques exceptionnelles — Deux Pils de Cordes Supplémentaires sous la Semelle, Cordes Imbriquées de Caoutchouc liées avec sécurité et Semelle de Sécurité avec la nouvelle bande additionnelle. L'ensemble de toutes ces qualités vous assure une durée antirapante plus longue de 25% SANS FRAIS ADDITIONNELS. Remplacez aujourd'hui même vos pneus minces et usés. Voyez immédiatement votre Marchand Firestone le plus rapproché.



GARAGE PAUZE
963 rue Labelle — Tél. 405
Saint-Jérôme

GARAGE CENTRAL
261 rue S.-Georges — Tél. 254
Saint-Jérôme

Pour vos imprimés

adressez-vous à une maison de confiance

connue depuis 1905

DES CENTAINES DE CLIENTS SATISFAITS NOUS CONTINUENT LEUR PATRONAGE DEPUIS PLUS DE TRENTÉ-ET-UN ANS



Imprimerie J.-H. LABELLE limitée

303 Avenue Parent Saint-Jérôme (Voisin de la gare du C.P.R.)

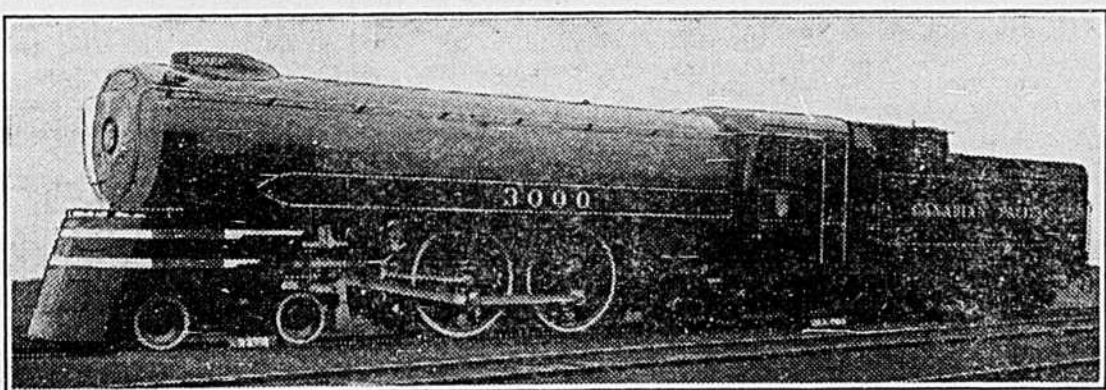
Téléphone 12

BUREAU ET ADMINISTRATION

L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE Établi depuis plus de trente-neuf ans

Le C.P.R. lance une nouvelle locomotive légère



Innovation dans le domaine ferroviaire canadien

Voici la première locomotive No 3000 de la nouvelle série dite du "Jubilé", que la Montreal Locomotive Company a livrée lundi, 27 juillet, aux autorités du Pacifique Canadien, à Montréal. Cette locomotive semi-aérodynamique et très légère, fait partie d'un groupe de cinq que le Pacifique Canadien mettra bientôt en service sur la ligne Montréal-Québec, avec des wagons d'un type spécial, aussi d'une exceptionnelle légèreté. On remarquera sur l'illustration ci-dessus que la locomotive ne possède que deux grandes roues motrices de chaque côté. Les nouvelles locomotives "Jubilé" pourront atteindre une vitesse de 110 milles à l'heure et accélérer ainsi considérablement la circulation des trains-voyageurs. Leur construction marque une étape dans le domaine du transport ferroviaire au Canada, car il semble que pour satisfaire aux nou-

velles exigences modernes, les chemins de fer devront désormais mettre en service un matériel beaucoup plus rapide et plus léger. Les nouveaux wagons sont actuellement en construction aux usines Angus du C. P. R. à Montréal.

La livraison de cette première locomotive a donné lieu, aux usines de la Montreal Locomotive Co., à une cérémonie officielle à laquelle assistaient plusieurs personnalités du monde de l'industrie et de la finance canadiennes. Des allocutions furent prononcées par Sir Edward Beatty, président du Pacifique Canadien, par Son Honneur le maire de Montréal, M. Camille Houde et par M. W. C. Dickerman, président de la Montreal Locomotive Company. Toute la cérémonie fut radiodiffusée sur un réseau transcontinental de postes canadiens.

OSCAR LANDRY, Pharmacien

Kodaks et Pellicules
Développement, Impressions,
Agrandissement.
Chocolats Laura Secord
Plumes Waterman,
Crayons Waterman,
Papier à Lettres.

Nous prenons les commandes pour

Fleurs naturelles, — Bouquets de noces

PHARMACIE

OSCAR LANDRY

La mieux assortie du district

339, rue Saint-Georges Saint-Jérôme
VOISIN DU MARCHÉ

Tél. 461 et 490

Nouvelles de Saint-Jérôme

Notre presbytère

Les réparations à notre presbytère sont maintenant pratiquement terminées et le personnel l'occupera au début de la semaine prochaine.

Pèlerinage au cimetière

Il n'y aura pas de pèlerinage au cimetière, dimanche soir. Ce pèlerinage est remis au dimanche suivant, 9 août, à cause de la fête champêtre au profit de l'église de Saint-Columban, qui aura lieu à ce dernier endroit, dimanche.

La fanfare du collège Saint-Jérôme prêtera son concours et tous les jérômains sont invités à participer à cette bonne œuvre.

La pension de vieillesse

Des blancs d'application et les blancs de formules nécessaires pour les pensions de vieillesse ont été reçus à l'hôtel de ville où les intéressés pourront se présenter pour y obtenir tous les renseignements nécessaires.

Le Guide des Adresses

Le Guide des Adresses de la ville de Saint-Jérôme, édition 1936-1937, est maintenant en circulation. M. Emile Martin, greffier de la ville, est l'éditeur de cet annuaire qui a été imprimé dans les ateliers de l'imprimerie J.-H.-A. Labelle. Il est en vente au prix de 50 sous, et pour s'en procurer, on peut s'adresser à l'éditeur ou à l'imprimerie.

Fanfare du collège

Demain soir, samedi, 1er août, la Fanfare du Collège, sous la direction de R. Frère Radulphus, donnera un concert au kiosque C.P.R., par courtoisie de la brasserie Molson. Voici le programme qui sera exécuté :

Dieu sauve le roi ; Marche : Escorte militaire, de H. Bennett ; valse : Carillon du village, de H. Bennett ; marche : Les Pierrots, de A. Bosc ; sérénade : Pensées, de G. Holmes ; marche : Les Cadets du Mont Saint-Louis, de P. Laurendeau ; intermission.

Marche : Les Collégiens, de H. Bennett ; ouverture : Ambition, de H. Bennett ; marche : Le grand réveil, de E. Morris ; valse : Après vous, de C. Douglas ; marche : Septième régiment, de L. Brockton ; O CANADA.

Fête champêtre à Saint-Columban

Dimanche, la fanfare du collège Saint-Jérôme, prêtera gratuitement son concours pour la grande fête champêtre à Saint-Columban. Le matin, à neuf heures et demie, heure solaire, il y aura messe en plein air, accompagnée par la fanfare, et l'après-midi, un concert sera donné au profit de l'église de Saint-Columban.

L'excursion de la Fanfare Saint-Jérôme

Dimanche dernier, 26 juillet, eut lieu au Manoir Sainte-Marguerite, l'excursion des membres de la Fanfare. Des automobiles gracieusement fournies par MM. D.-A. Desnoyers, C.-A. Lorrain, et par quelques-uns des membres de la Fanfare transportèrent nos musiciens à cet endroit.

Quoique la température fût quelque peu froide, jeunes et vieux s'amuseront ferme s'adonnant joyeusement aux différents jeux et amusements tels que : tennis, natation, promenade sur le lac, sacs de sable, danse, etc. Mention toute spéciale est faite au duo "Laurentien", qui a su interpréter avec chaleur quelques vieilles chansons de son répertoire.

Il ne faudrait pas oublier le président M. L.-N. Castonguay qui, avec la verve inimitable et l'éloquence qu'on lui connaît, harangua, comme Napoléon à Waterloo le fit à son armée, les membres de notre corps musical en termes précis et justes soulèvent l'enthousiasme général.

Les rafraichissements "Molson", fournis à titre gracieux par M. D.-A. Desnoyers, représentant de la Brasserie Molson à Saint-Jérôme, mouillèrent la "dalle" de ces vaillants défenseurs de la musique instrumentale et vocale et inspirèrent au cœur de ces braves des sentiments de joie et de félicité.

Après avoir vécu des heures de bonheur et de gaieté, tous et chacun s'en retournèrent, non sans regret, dans leur patrie respective.

La fanfare remercie le journal "Echo du Nord", qui avait fourni les insignes lors de cette fête, ainsi que tous ceux qui ont contribué au succès de cette excursion. (Communiqué)

La Fanfare chez M. Henri Rolland, à Vaudreuil

Mardi soir, 28 courant, sous l'initiative de M. Alfred Lapointe qui avait gracieusement mis un autobus à notre disposition et de MM. E. Bertie et L.-N. Castonguay, la Fanfare Saint-Jérôme alla en corps, saluer M. Henri Rolland, qui fut par le passé président de notre corps musical.

M. Rolland fut très touché de cette marque de sympathie à son égard et c'est en termes remplis d'émotion qu'il adressa la parole à ses "chers anciens" et, en souvenir de notre visite chez lui, il gratifia d'un drapeau la vieille Fanfare qui, dit-il, gardera toujours la meilleure

place dans son cœur. M. E. Bertie, maire de Saint-Jérôme et ancien directeur de la Fanfare, fit aussi une brève allocution. Après avoir donné un concert, malgré la température inclemente, le président, M. L.-N. Castonguay, remercia M. Rolland et sa famille de leur généreuse hospitalité.

La Fanfare Saint-Jérôme remercie M. Rolland pour son don magnifique ainsi que M. Alfred Lapointe et tous ceux qui ont aidé au succès de cette excursion. (Communiqué)

Nous donnons dans une autre colonne un compte-rendu de cette fête musicale qu'une invitée de la famille Rolland, Mme C. Prévost-Lamarre a bien voulu nous faire parvenir.

Assemblée libérale

Dimanche après-midi, aura lieu au parc C. P. R., à Saint-Jérôme, l'ouverture de la campagne libérale dans le comté de Terrebonne. M. Maurice Demers, le candidat libéral, sera accompagné de l'honorable Wilfrid Gagnon, ministre du commerce et de l'industrie, de M. J.-C. Saint-Père, député au Fédéral, ainsi que de plusieurs autres orateurs. Au cas de mauvais temps, l'assemblée aura lieu à la salle du marché.

Travaux d'égoûts

La construction de l'égoût ordonnée par le règlement No 282 ayant été décidée à condition que les intéressés aient l'avantage de gagner une partie de ce qu'ils seront appelés à payer dans le coût de cette construction, ceux-ci ou un fils par famille de ces derniers, pourront travailler les six jours de la semaine, sans être tenus d'avoir une carte de travail de la Ville.

Un intéressé pourra aussi, au cas où ni lui-même, ni aucun membre de sa famille ne travaillerait à l'égoût, nommer un chômeur pour travailler à sa place, et dans ce cas, tel chômeur devra être détenteur d'une carte de travail et ne pourra travailler plus de trois jours par semaine.

Demande d'octrois pour travaux de chômage

Vu l'épuisement du budget municipal et le grand nombre de chômeurs que la ville doit supporter, le conseil municipal, à sa dernière session, a prié M. le maire et l'échevin J.-A. Lessard de présenter de nouveau devant le gouvernement provincial et plus spécialement à l'honorable T.-D. Bouchard, la demande de la Ville de Saint-Jérôme pour obtenir de l'aide sous forme d'octrois, pour l'exécution de divers travaux dont la liste a déjà été soumise dans le but de procurer du travail aux chômeurs.

Excursion de pêche

MM. Gaston Valiquette, Léo Paquin et Armand Valiquette, de Saint-Jérôme, sont de retour d'un heureux voyage de pêche au Klamika, comté Labelle. Ils ont rapporté 600 truites.

Les guides étaient MM. Ernest Beauchamp, Victor Smith et Jos. Paquin, de Guénette.

Nos félicitations aux heureux pêcheurs.

Anniversaires de naissance

Samedi soir dernier, un "Surprise Party" était donné chez M. et Mme Lionel Leroux, en l'honneur de leur fille Fernande, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Des fleurs furent présentées à l'heureux jubilaire par sa jeune sœur Rita, elle reçut également de nombreux cadeaux. La fête était rehaussée par la présence du maire de la ville, M. Emmanuel Bertie, qui adressa la parole.

Parmi les invités, étaient présents : M. et Mme J. Robert, R. Gaulais de Sainte-Thérèse, Mme A. Beaulieu, de Saint-Jérôme ; Mmes Pauline et Annette Laporte, Marguerite et Gabrielle Bergeron, Mirette et Lucile Deschambault, Jeanne Desjardins, Pauline Chartrand, Madeleine Filion, de Sainte-Thérèse ; Mmes Marguerite Brisebois, Eglantine Deschagny, Mme Lachapelle, de Montréal ; Mlle Jeanne et Anita Dupras, de Saint-Columban ; Mmes B. Leroux, Simone, Jeannette et Yvette Robert, Evelyn Cyr, Marguerite Riopel, Albertine Gamache, Gaétane Gaudouy, de Saint-Jérôme ; MM. Laurent Desjardins, Haldé Laroché, Rolland Desjardins, Gérard Quidoz, Ronaldo Forget, Lucien Leroux, Harry Desjardins, Richard Sénécal, Jacques Deschambault, de Sainte-Thérèse ; Roger Desjardins, Roger Campbell, Maurice Riopel, Patrick et Gérard Bouvrette, Lucien et Laurent Laflamme, Jimmy Javellas, Rolland Leroux, de Saint-Jérôme ; M. Arthur Ouellette, de Toronto ; M. Léonidas Proulx, de Sainte-Thérèse.

La musique était donnée par les "Pony Express Boys" du Mus-ke-ke.

Samedi soir dernier, une soirée surprise était donnée à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mlle Laurette Lapointe, fille de M. et Mme Jos. Tessier. Plusieurs joyeux cadeaux et des fleurs furent présentés à l'heureuse jubilaire, de la part de parents et amis jérômains.

Prochain mariage

Lundi prochain, 3 août, en l'église de Saint-Jérôme, sera béni le mariage de Mlle Yvonne Bureau, fille de M. Philias Bureau et de Mme Bureau, décédée, autrefois de Saint-Jérôme, avec M. Elzéar Lavigne, fils de M. et Mme Joseph Lavigne, de Saint-Jérôme.

Décès

Hier soir, jeudi, est décédé subitement à Saint-Jérôme, à l'âge de 75 ans, M. Ménasippe Richer, époux de Marcelline Lacasse.

Un libéra sera chanté en l'église de Saint-Jérôme, samedi, à 9.30 heures. Le service et l'inhumation aura lieu ensuite à Saint-Hippolyte.

Remerciements

Les familles F.-X. Saint-Michel, Charles Saint-Michel, Miles Saint-Michel et Mme Jacques Taillon remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites, ou assistance aux funérailles, à l'occasion de la mort de Mlle Marie-Rose-Blandine Saint-Michel, décédée dernièrement.

Vote de sympathies

A leur dernière assemblée, les membres de la cour Saint-Jérôme de l'Ordre des Forestiers Catholiques ont adopté une résolution de sympathies à l'adresse de M. Joseph Gingras, à l'occasion de la mort de sa fille Mlle Lucille Gingras.

PETITES ANNONCES

Maison à louer, à vendre, meubles usagés, demande d'emploi, objets perdus, etc., etc.

NOUVEAU TARIF
 2 sous le mot, minimum 40c, ou 3 insertions pour \$1.00.

ON DEMANDE A ACHETER

un petit lac dans les Laurentides, situé à moins de 75 milles de Montréal et pas plus d'un mille d'une route, contenant de la truite ou convenable pour en être approvisionnés. Devra être peu dispendieux. Prière de communiquer avec le bureau de L'AVENIR DU NORD, 303 Ave Parent, Saint-Jérôme, Tél. 12.

Les Sports

Par ARMAND

LA LUTTE A L'ARENA

Mercredi soir dernier, les organisateurs de lutte avaient amené ici des lutteurs poids-léger et cette innovation fut très appréciée. Les matches fournis étaient très vifs ce qui créa beaucoup d'enthousiasme parmi le public.

Dans le 20 minutes, Racicot et Guy Potvin firent match nul. Ce combat fut très intéressant, vu l'agilité et la rapidité des lutteurs. Dans le spécial 30 minutes, Lucien Grégoire vainquit son adversaire Roger Bouchard.

En finale, Maurice Bertrand, champion de Québec, fut défait par Arthur Proulx, le roi de la savate, et en 2e finale, Bob Girard, ex-champion du monde, vainquit Tony Shade.

SEANCE DE MERCREDI

Les promoteurs annoncent pour mercredi soir prochain, un combat royal, alors que cinq lutteurs seront dans l'arène et se disputeront la victoire. Il y aura également d'autres rencontres au programme. Que les amateurs ne manquent donc pas de se rendre à l'arène mercredi soir et ils sont assurés d'une belle séance.

LE CLUB DE CROQUET SAINT-LOUIS

Nous offrons nos félicitations aux organisateurs du club de croquet Saint-Louis qui ont formé des équipes pour une ligue. Différents tournois seront organisés et une coupe ira au club vainqueur.

Les membres de ce club, composé en partie de personnes d'âge moyen, savent s'amuser et mettent beaucoup d'enthousiasme dans leur organisation. Nous les félicitons pour leur bon esprit sportif.

A la première partie de la ligue, le club Joffre gagna par 2 parties sur 3 sur le S. Lebel. Pour le Joffre, Francis Lebeau et Armand Carrière ont bien joué. Pour le Lebel, Joseph Cyr et Salvador Lebeau se sont distingués.

Notez bien l'adresse du bureau de L'AVENIR DU NORD

303 Avenue Parent
 à l'IMPRIMERIE J.-H.-A. LABELLE, Limitée

Voisin de la gare du Pacifique Canadien

Téléphone 12

COIN DES PROFESSIONNELS

AVOCAT

LEGAULT & LEGAULT

L. L. Legault, C. R.
 Guy Legault, B.A., LL.B.

Sequestre officiel du District de Terrebonne

AVOCATS et PROCUREURS

Téléphone 60 — Boîte Postale 93

LACHUTE

Paul Larose LL.B.

AVOCAT

155 rue Blainville

SAINTE-THERÈSE

Téléphone 60

GASTON GIBEAULT

AVOCAT

de Bourassa & Gibeault

Tél. 60 — 5 rue Préfontaine

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

REMERCIEMENTS

Pour guérison obtenue par l'intercession de sainte Anne.

AVIS PUBLIC

Municipalité de Saint-Jérôme
 M. Joseph Barriault s'est adressé à la Commission des Services publics de Québec pour autorisation d'établir un dépôt de gazoline dans la municipalité de Saint-Jérôme, sur le ou les lots Montée Guénette, du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Jérôme.

Toute personne ayant des objections à ce que cette demande soit accordée, pourra les produire par écrit au bureau de la Commission, Palais de Justice, Québec, le ou avant le 14 août 1936.

J. BARRIAULT,
 requérant.

AVOCAT

RAYMOND RAYMOND

AVOCAT

Samedi et dimanche à

Sainte-Agathe

Téléphone 310

301A, Saint-Georges, Saint-Jérôme

MAURICE DEMERS

AVOCAT ET PROCUREUR

155, Est NOTRE-DAME

MONTRÉAL

IVRY NORD — Tél. 173-1-11

RODOLPHE BEDARD

Bureau établi en 1908

EXPERT-COMPTABLE LICENCIÉ ET AGRÉÉ

(Chartered accountant)

CONSULTATIONS PRATIQUES EN MATIÈRES COMMERCIALES ET FINANCIÈRES

425, avenue Viger, Montréal

MÉDECIN

Lancaster 6868

Dr Jean-Paul Legault

Ex-interne du Service d'Urologie de l'Hôtel-Dieu

Spécialité : Maladies des voies urinaires

3744 rue Saint-Denis

MONTRÉAL

Les bouffons éthiopiens à Saint-Jérôme

Mercredi soir dernier, les organisateurs locaux du base-ball avaient fait venir à Saint-Jérôme, le fameux club des Bouffons Éthiopiens, en tournée actuellement au Canada.

Ces joueurs noirs, as renommés du base ball, se rencontrèrent en partie d'exhibition avec notre club local. Dès la première manche de la partie, ils prouvèrent leur supériorité sur notre équipe, qui fit néanmoins assez bonne figure. Carrière s'est surtout fait remarquer en frappant un 3 buts, à la 4e manche. Les batteries étaient composées de Ascaly et Tana, pour les visiteurs et Beauchamp et Beauchamp pour notre équipe locale.

Les visiteurs égayèrent la joute avec leur mimique expressive et leurs gestes comiques. Avant la partie, ils simulèrent une joute très contestée où tout y était : lanceur, receveur, homme au bâton, buts, etc. Il ne manquait que la balle !

Canadiens.

Ces joueurs noirs, as renommés du base ball, se rencontrèrent en partie d'exhibition avec notre club local. Dès la première manche de la partie, ils prouvèrent leur supériorité sur notre équipe, qui fit néanmoins assez bonne figure. Carrière s'est surtout fait remarquer en frappant un 3 buts, à la 4e manche. Les batteries étaient composées de Ascaly et Tana, pour les visiteurs et Beauchamp et Beauchamp pour notre équipe locale.

Les visiteurs égayèrent la joute avec leur mimique expressive et leurs gestes comiques. Avant la partie, ils simulèrent une joute très contestée où tout y était : lanceur, receveur, homme au bâton, buts, etc. Il ne manquait que la balle !

Canadiens.

Ces joueurs noirs, as renommés du base ball, se rencontrèrent en partie d'exhibition avec notre club local. Dès la première manche de la partie, ils prouvèrent leur supériorité sur notre équipe, qui fit néanmoins assez bonne figure. Carrière s'est surtout fait remarquer en frappant un 3 buts, à la 4e manche. Les batteries étaient composées de Ascaly et Tana, pour les visiteurs et Beauchamp et Beauchamp pour notre équipe locale.

Les visiteurs égayèrent la joute avec leur mimique expressive et leurs gestes comiques. Avant la partie, ils simulèrent une joute très contestée où tout y était : lanceur, receveur, homme au bâton, buts, etc. Il ne manquait que la balle !

Canadiens.

Ces joueurs noirs, as renommés du base ball, se rencontrèrent en partie d'exhibition avec notre club local. Dès la première manche de la partie, ils prouvèrent leur supériorité sur notre équipe, qui fit néanmoins assez bonne figure. Carrière s'est surtout fait remarquer en frappant un 3 buts, à la 4e manche. Les batteries étaient composées de Ascaly et Tana, pour les visiteurs et Beauchamp et Beauchamp pour notre équipe locale.

Les visiteurs égayèrent la joute avec leur mimique expressive et leurs gestes comiques. Avant la partie, ils simulèrent une joute très contestée où tout y était : lanceur, receveur, homme au bâton, buts, etc. Il ne manquait que la balle !

Canadiens.

Ces joueurs noirs, as renommés du base ball, se rencontrèrent en partie d'exhibition avec notre club local. Dès la première manche de la partie, ils prouvèrent leur supériorité sur notre équipe, qui fit néanmoins assez bonne figure. Carrière s'est surtout fait remarquer en frappant un 3 buts, à la 4e manche. Les batteries étaient composées de Ascaly et Tana, pour les visiteurs et Beauchamp et Beauchamp pour notre équipe locale.

Les visiteurs égayèrent la joute avec leur mimique expressive et leurs gestes comiques. Avant la partie, ils simulèrent une joute très contestée où tout y était : lanceur, receveur, homme au bâton, buts, etc. Il ne manquait que la balle !

Canadiens.

Ces joueurs noirs, as renommés du base ball, se rencontrèrent en partie d'exhibition avec notre club local. Dès la première manche de la partie, ils prouvèrent leur supériorité sur notre équipe, qui fit néanmoins assez bonne figure. Carrière s'est surtout fait remarquer en frappant un 3 buts, à la 4e manche. Les batteries étaient composées de Ascaly et Tana, pour les visiteurs et Beauchamp et Beauchamp pour notre équipe locale.

Les visiteurs égayèrent la joute avec leur mimique expressive et leurs gestes comiques. Avant la partie, ils simulèrent une joute très contestée où tout y était : lanceur, receveur, homme au bâton, buts, etc. Il ne manquait que la balle !

Canadiens.

Ces joueurs noirs, as renommés du base ball, se rencontrèrent en partie d'exhibition avec notre club local. Dès la première manche de la partie, ils prouvèrent leur supériorité sur notre équipe, qui fit néanmoins assez bonne figure. Carrière s'est surtout fait remarquer en frappant un 3 buts, à la 4e manche. Les batteries étaient composées de Ascaly et Tana, pour les visiteurs et Beauchamp et Beauchamp pour notre équipe locale.

Les visiteurs égayèrent la joute avec leur mimique expressive et leurs gestes comiques. Avant la partie, ils simulèrent une joute très contestée où tout y était : lanceur, receveur, homme au bâton, buts, etc. Il ne manquait que la balle !

Canadiens.

Ces joueurs noirs, as renommés du base ball, se rencontrèrent en partie d'exhibition avec notre club local. Dès la première manche de la partie, ils prouvèrent leur supériorité sur notre équipe, qui fit néanmoins assez bonne figure. Carrière s'est surtout fait remarquer en frappant un 3 buts, à la 4e manche. Les batteries étaient composées de Ascaly et Tana, pour les visiteurs et Beauchamp et Beauchamp pour notre équipe locale.

Les visiteurs égayèrent la joute avec leur mimique expressive et leurs gestes comiques. Avant la partie, ils simulèrent une joute très contestée où tout y était : lanceur, receveur, homme au bâton, buts, etc. Il ne manquait que la balle !

Canadiens.

Ces joueurs noirs, as renommés du base ball, se rencontrèrent en partie d'exhibition avec notre club local. Dès la première manche de la partie, ils prouvèrent leur supériorité sur notre équipe, qui fit néanmoins assez bonne figure. Carrière s'est surtout fait remarquer en frappant un 3 buts, à la 4e manche. Les batteries étaient composées de Ascaly et Tana, pour les visiteurs et Beauchamp et Beauchamp pour notre équipe locale.

Les visiteurs égayèrent la joute avec leur mimique expressive et leurs gestes comiques. Avant la partie, ils simulèrent une joute très contestée où tout y était : lanceur, receveur, homme au bâton, buts, etc. Il ne manquait que la balle !

Canadiens.

Ces joueurs noirs, as renommés du base ball, se rencontrèrent en partie d'exhibition avec notre club local. Dès la première manche de la partie, ils prouvèrent leur supériorité sur notre équipe, qui fit néanmoins assez bonne figure. Carrière s'est surtout fait remarquer en frappant un 3 buts, à la 4e manche. Les batteries étaient composées de Ascaly et Tana, pour les visiteurs et Beauchamp et Beauchamp pour notre équipe locale.

Les visiteurs égayèrent la joute avec leur mimique expressive et leurs gestes comiques. Avant la partie, ils simulèrent une joute très contestée où tout y était : lanceur, receveur, homme au bâton, buts, etc. Il ne manquait que la balle !

Canadiens.

Ces joueurs noirs, as renommés du base ball, se rencontrèrent en partie d'exhibition avec notre club local. Dès la première manche de la partie, ils prouvèrent leur supériorité sur notre équipe, qui fit néanmoins assez bonne figure. Carrière s'est surtout fait remarquer en frappant un 3 buts, à la 4e manche. Les batteries étaient composées de Ascaly et Tana, pour les visiteurs et Beauchamp et Beauchamp pour notre équipe locale.

Les visiteurs égayèrent la joute avec leur mimique expressive et leurs gestes comiques. Avant la partie, ils simulèrent une joute très contestée où tout y était : lanceur, receveur, homme au bâton, buts, etc. Il ne manquait que la balle !

Canadiens.

Ces joueurs noirs, as renommés du base ball, se rencontrèrent en partie d'exhibition avec notre club local. Dès la première manche de la partie, ils prouvèrent leur supériorité sur notre équipe, qui fit néanmoins assez bonne figure. Carrière s'est surtout fait remarquer en frappant un 3 buts, à la 4e manche. Les batteries étaient composées de Ascaly et Tana, pour les visiteurs et Beauchamp et Beauchamp pour notre équipe locale.

Les visiteurs égayèrent la joute avec leur mimique expressive et leurs gestes comiques. Avant la partie, ils simulèrent une joute très contestée où tout y était : lanceur, receveur, homme au bâton, buts, etc. Il ne manquait que la balle !

Canadiens.

Ces joueurs noirs, as renommés du base ball, se rencontrèrent en partie d'exhibition avec notre club local. Dès la première manche de la partie, ils prouvèrent leur supériorité sur notre équipe, qui fit néanmoins assez bonne figure. Carrière s'est surtout fait remarquer en frappant un 3 buts, à la 4e manche. Les batteries étaient composées de Ascaly et Tana, pour les visiteurs et Beauchamp et Beauchamp pour notre équipe locale.

Les visiteurs égayèrent la joute avec leur mimique expressive et leurs gestes comiques. Avant la partie,